

Résidence de luxe.....



... réservée au public de Budapest

Edito ...

Violences et société

Nous vivons dans un monde violent et de plus en plus irrespectueux de la personne humaine. Violent dans ses rapports sociaux, violent dans ses relations humaines, violent également par les catastrophes naturelles qu'il connaît.

Si nous ne pouvons pas faire grand-chose sur ce dernier type de violence, quoique.... l'humanité pourrait mieux prendre conscience du trésor fragile qui nous est confié et se comporter de manière plus respectueuse envers sa planète. Ne serait-ce qu'en changeant d'affectation certains fonds voués aux guerres et à la consolidation d'hégémonies, pour la prévention des cataclysmes.

Tout comme les conditions environnementales déterminent les modes de vie, les conditions économiques, sociales et culturelles déterminent les comportements, donc la violence.

Les jeunes des cités françaises qui se sont récemment révoltés, vivent dans une précarité voire une pauvreté matérielle croissante. Certaines banlieues connaissent des taux de chômage atteignant les 25 %. Lorsqu'un jeune n'a pas de travail, qu'il est souvent exclu par son origine ethnique, sa couleur de peau ou simplement son adresse, il ne comprend pas la société dans laquelle il vit, ni bien sûr les valeurs auxquelles elle se réfère, qui reste pour lui bien théorique. Il n'a pas les outils de réflexion pour comprendre ces mécanismes mais en subit les conséquences et se heurte quotidiennement aux miroirs aux alouettes que lui présente la TV et les médias, par des publicités alléchantes de belles voitures, de vacances de rêve ou d'habits de marques qui demeurent inaccessibles pour lui.

La société prône à ses yeux la réussite individuelle, à laquelle il ne peut accéder n'ayant même pas d'emploi. Il se réfugie dans son groupe et s'arroge un pouvoir destructeur mais identitaire.

Mais quel rapport avec nos patinoires me direz-vous ? Et bien par deux aspects :

- Par le rôle social et éducatif que peut et doit jouer une installation sportive. Il est vrai pour autant que celle-là reste municipale et ne doive pas répondre à des critères d'absolue rentabilité (bien que celles qui connaissent en leurs murs des équipes professionnelles, admettent qu'elles seraient plus riches si elles pouvaient se vouer uniquement aux activités sportives et de loisirs amateurs).
- Par le lieu dans lequel s'exprime de manière croissante la violence et l'intolérance.

La conception que j'ai du sport, l'ayant pratiqué individuellement et en équipe, et en le pratiquant encore en amateur, est celle d'un moyen de se faire du bien, de conserver une hygiène de vie tant physique que mentale, de développer des échanges amicaux sans rien n'exclure au besoin de compétition. Or cette conception disparaît de plus en plus au profit d'un concept restrictif utilisé par trop de personnes comme exutoire de leur mal être, de tribune d'expression de leur chauvinisme voire de leur nationalisme exacerbé. Et ce trop souvent au travers de violences verbales ou physiques, ce qui n'est que la suite logique de certains excès.

La banalisation de la violence associée à la perte de valeurs telles que le respect et la fraternité, alimentée par des frustrations et des peurs sans cesse croissantes, telles l'insécurité du lendemain sur le plan social, le stress et l'absence de reconnaissance de sa personne, provoque des comportements nouveaux. Seule, la peur nous gagne, on doit se grouper, s'identifier à un ensemble de sa propre "famille". Exprimer sa hargne dans des joutes où, par personnes interposées des gladiateurs nous vengent ! S'identifier à une équipe, même si cette dernière n'est pas composée en majorité de personnes comme nous, mais qui se battent sous une bannière qu'on nous fait croire être la nôtre. Manipulés en cela pour des raisons de gros sous. Se sentir moins faible, se sentir fort en abattant l'adversaire par tous les moyens.... Et il ne faut surtout pas que l'arbitre en décide autrement !

Deux sports, deux attitudes, deux besoins.

Celui du spectateur tel le romain dans les tribunes de l'arène. Car c'est bien de ça qu'il s'agit comme le décrivent Pierre Morath et Nicolas Peart, le sous-titre du film « les règles du jeu » : Une arène, des gladiateurs, une époque, la nôtre !

Laissez-moi exprimer mon dégoût lorsqu'on galvaude ainsi le mot sport. Il ne s'agit alors de rien d'autre que de business, voire dans les meilleurs cas de spectacles, mais en aucun cas de sport ! Il faut avoir vu la version intégrale de ce film – censuré ensuite par Chris Mac Sorley lui-même, - a-t-il eu honte de ses propos scandaleux – pour apprécier l'exemple de violence et d'irrespect total de l'adversaire que l'on donne aux hockeyeurs dès leur plus jeune âge.

Heureusement il y a également les 23'000 coureurs de la Course de l'Escalade, qui représente d'autres valeurs basées sur la santé, la joie, le respect, la tolérance et le bénévolat. Et tout le monde applaudit le premier de l'Elite, la dame de 80 ans, l'enfant de 5 ans, qu'ils viennent de Genève, du pays de Vaud, de Savoie ou d'Afrique. Et ce sans bannière ni hymne... Mais là, il n'est pas question de gros sous.

Et bien c'est ce sport populaire que l'on doit promouvoir dans nos patinoires. Même si notre situation actuelle n'est pas comparable à celle des cités françaises, ceci est notre devoir social, afin de redonner de vraies valeurs aux jeunes. Nous ne pourrions pas résoudre tous les problèmes économiques et sociaux, mais nous pourrions contribuer à ce que le jeune côtoie le plus âgé, qu'il puisse voir en l'adversaire avant tout un être humain et que les femmes et les hommes se respectent, quelle que soit leur couleur de peau, leur confession ou leur origine ethnique. Que ces différences ne soient pas sujettes à l'exclusion et que le sport dans cet esprit puisse constituer un vrai but dans la vie. C'est en soi déjà extrêmement important.

Il faut en d'autres termes savoir quel type de société nous voulons. A quelle évolution nous voulons participer, sans utopisme mais surtout en refusant tout raisonnement empreint de fatalisme. Ayons de l'espoir pour pouvoir en donner aux jeunes générations. Nous vivons tous sur le même petit véhicule spatial. Aspirons à être bien ensemble, à créer les conditions qui nous permettent d'entendre les jeunes et les moins jeunes sportifs, usagers de nos patinoires dirent en sortant "ce moment passé à la patinoire, ce ne fut que du bonheur " !

Dans cet esprit, je suis fier d'appartenir à une Association qui a créé la « Fête de la Glace » et qui a inscrit notamment dans ses buts, la formation permanente et le développement du sport – loisir attractif.

Jacques Muller

PATI – INFO VOUS PROPOSE :

Assemblée Ordinaire à Morges

Le procès-verbal de l'Assemblée Ordinaire relate
toutes les activités de notre Association

Fête de la Glace

Organisée pour la troisième fois le **dimanche 23 octobre 2005**
Avec plus de vingt patinoires participantes, cette manifestation
importante sera reconduite en 2006

ASSOCIATION DES PATINOIRES ARTIFICIELLES ROMANDES ET TESSINOISES

Rappel historique de notre Association,
de l'Assemblée constitutive à aujourd'hui

DATES IMPORTANTES 2006

Mercredi 26 avril

Cours des Techniciens de Patinoire

Jeudi 27 avril

Porrentruy

En couverture :

Une « Résidence de luxe »... pour le patinage public à Budapest. Plus de 100 jeunes et moins jeunes, amateurs de patinage, attendent patiemment l'ouverture des portes prévue dans 45 minutes, un vendredi après-midi du début du mois de décembre 2005 !

De quoi rêver dans nos patinoires...

Il est vrai que cette patinoire mesure plus de 120 mètres de longueur par 60 mètres de largeur, un écran géant avec film d'animation, une musique appropriée et des tarifs d'entrées accessibles pour toutes les bourses.

Mais j'ai l'impression que c'est le plaisir de patiner qui attire tous ces passionnés sur cette surface miroitante...

Page ci-contre :

Atelier moderne d'aiguillage de patins toléré devant l'entrée de la patinoire de Budapest...



Atelier « moderne » d'aiguillage de patins
Budapest - décembre 2005

La Patinoire de La Praille
ouvre gratuitement au public
son magnifique espace glacé
jusqu'au 15 janvier.



PHOTOS ATELIERMAMCO.COM., RAPHAËL FIORINA, TRAX-L.CH. SP

Sous les étoiles

GENÈVE – C'EST EN
PREMIÈRE SUISSE QU'UN
CHEMIN DE GLACE
EXTÉRIEUR RAVIRA LES
PATINEURS DE LA PRAILLE

Patiner sous les étoiles à
La Praille, un rêve?

Non, une réalité depuis le
26 novembre dernier et
jusqu'au 15 janvier 2006
dans l'enceinte de la
patinoire couverte de La
Praille.

Lors de sa première
édition, *La Praille On Ice*
avait accueilli plus de
55000 visiteurs. Or, cette
année, une nouveauté en
grande première suisse ne
manquera pas d'attiser
les passions et de piquer
la curiosité des patineurs
amateurs ou confirmés.
En effet, un chemin de

glace de deux mètres de
largeur sortira de l'en-
ceinte couverte de la
patinoire, pour parcourir
l'Esplanade sur une
quarantaine de mètres,
afin d'offrir à tous la pos-
sibilité de prendre l'air en
toute liberté dès lors que
l'envie leur en prend. Un
véritable espace féérique
intérieur et extérieur est
donc mis gratuitement à
disposition de tous.

Côté animations, l'agence
organisatrice de cet in-
croyable événement hiver-
nal, Spectrum Events,
offre une fois encore à
la population genevoise

l'occasion de vivre des
moments époustouflants.
Le Centre commercial de
La Praille s'illustre donc
comme un générateur de
bonheur pour tous les
amoureux de la glisse. *sd*

www.la-praille.ch

PATINOIRE GRATUITE

Jusqu'au 15.01

La patinoire est ouverte
7 jours sur 7 de 12 h à
18 h 30. Les patins sont
prêts et sont à retirer
chez Ochsner Sport
Service, au 2^e étage du
centre commercial.

SEANCE « A.P.A.R. & T. »

Morges - mercredi 7 décembre 2005

Présents :

YVERDON	BÄTTIG Alain
YVERDON	PLANCHEREL Richard
ESPACE GRUYERE / Bulle	DROUX Julien
LA CHAUX-DE-FONDS	PERRIN Cédric
LA CHAUX-DE-FONDS	PILLER Daniel
LEYSIN	CACLARD Alain
TRAMELAN	VUILLEUMIER Jean-Claude
FLEURIER	JEANNET Jacques
MONTHHEY	SCHUPBACH Jean-René
AJOIE / PORRENTROY	AUBRY Marcel
MEYRIN	DUPERRIER Robert
MEYRIN	GRUTER Eric
THONEX	HIRT Laurent
THONEX	ECUYER Didier
PONTS-DE-MARTEL	JEAN-MAIRET Eric
SION	EBENER Patrice
LE LOCLE	BLASER André
NEUCHATEL	HENRIOUD Claude-Alain
GENEVE	MULLER Jacques
GENEVE	MOSSAZ Denis
MORGES	FRIEDRICH Michel
MORGES	REGAMEY Philippe
MARTIGNY	GAY-CROSIER Alain
LUGANO	MAZZOLINI Antonella
LAUSANNE	ELSENER Stephan
LAUSANNE	BARASCUD Christian
NENDAZ	FOURNIER Fabien
PRILLY-MALLEY	GUEISSAZ Pierre

Excusés :

Le Sentier
Espace Gruyère / Bulle
Moutier
Saignelégier
Vallorbe
Vallée- de-Joux

1. Fête de la Glace

La troisième « Fête de la Glace » organisée par l'Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises s'est déroulée le dimanche 23 octobre 2005.

Plus de vingt patinoires unies pour offrir une journée gratuite afin de promouvoir le patinage public dans nos installations. Tous les ingrédients étaient réunis pour que la manifestation, ouverte à tous, remporte un succès populaire mérité.

Quelques commentaires en provenance des patinoires :

- La mauvaise température de la journée (pluie) a incité les familles à venir visiter et découvrir les patinoires couvertes qui offraient une gamme d'activités attractives et ludiques.
- Les patinoires « extérieures », victimes des conditions atmosphériques, signalent une baisse considérable de la fréquentation par rapport à l'année dernière.
- Le Locle qui participait pour la première fois à la « Fête de la Glace » signale l'impact positif de la manifestation. L'animation par les clubs a été un franc succès, tout comme les patins de vitesse pour les amateurs d'émotions fortes.
- Morges note une augmentation significative de la participation (environ 600 personnes) dans une ambiance de fête.
- Sous-Moulin a offert une gratuité complète, entrées à la patinoire, patins de location et supports de patinage pour enfants.
- Les Vernets, grâce à la grande surface, dénombre plus de mille participants. Démonstration et initiation par les clubs au centre de la patinoire, et patinage public autour.
- Les Ponts-de-Martel : importance d'une conférence de presse « régionale » et d'un contact avec le(s) journaliste(s) pour couvrir la manifestation, la télévision régionale est intervenue durant la journée.

- La participation des clubs, patinage artistique, hockey, curling est un atout supplémentaire. Réunir les clubs pour les impliquer dans la promotion et l'animation.
- L'animation créative, originale, film, orchestre, broomball permet d'attirer les « spectateurs – participants ».
- Chaque patinoire doit promouvoir la « Fête de la Glace » dans la région, contacter les médias (choix du bon journaliste), et annoncer la Fête avant sa réalisation. Communiqué de presse général et affiches par votre Association.
- Communiquer sur le site de l'A.P.A.R. & T., la liste des activités que se sont déroulées chez vous lors de l'édition 2005.
- Ce « catalogue » des activités sera transmis à toutes les patinoires afin de promouvoir les nouveautés pour l'édition 2006.
- Nous vous rappelons que pour notre Association, le coût de l'opération s'élève à environ **Fr. 5'000.--** et que nous recherchons toujours des « sponsors » pour nous aider à financer l'opération. Avez-vous un sponsor potentiel dans votre région ?

Il ressort des discussions que la « Fête de la Glace » doit être maintenue et consolidée. La date retenue pour 2006 est le **dimanche 22 octobre**.

Une information sera envoyée à la L.S.H.G. et à l'Union Suisse de patinage afin de s'assurer qu'aucun match n'aura lieu à cette date. Chaque patinoire organise son programme en fonction des heures de glace disponibles, implique les clubs locaux, informe la Commune, la Municipalité, les partenaires impliqués et chaque patinoire s'organise avec la presse de sa région à partir du dossier de presse général préparé par le Comité de l'A.P.A.R. & T.

2. Cours de techniciens de patinoire 2006

Le cours de techniciens de patinoire se déroulera les **mercredi 26 et jeudi 27 avril 2006** à Porrentruy.

Toute suggestion concernant un thème à traiter doit être communiquée à Jacques Müller, à Genève.

Le cours de surfaçage qui s'est déroulé à Genève le 15 septembre 2005 fait l'objet d'une information spécifique. Réservez immédiatement les dates des **26 et 27 avril 2006** et inscrivez-vous dès réception de l'annonce du cours.

3. Assemblée Générale A.P.A.R. & T. 2006

Notre prochaine Assemblée Générale aura lieu le **mercredi 7 juin 2006**
à Saignelégier.

Des informations détaillées vous parviendront ultérieurement.

Sortez vos agendas et réservez la date !

4. Cotisations A.P.A.R & T. 2006

Les cotisations restent inchangées pour 2006 : Fr. 150.-- par année,
par patinoire.

La deuxième surface de glace est imposée au tarif de Fr. 100.--.

La troisième surface de glace est imposée au tarif de Fr. 50.--

5. L.S.H.G. – Bilan à mi-saison et convention 2006-2007

Pierre Gueissaz rappelle que la convention 2005-2006 a été signée
entre les représentants de la Ligue Régionale Amateur de Hockey de la
Suisse Romande, incluant les arbitres et l'Association des Patinoires
Artificielles Romandes et Tessinoises.

Les patinoires doivent afficher la convention dans les vestiaires des
équipes et des arbitres. La convention précise la durée de
l'échauffement, ainsi que le passage des surfaceuses.

Actuellement, le bilan à la mi-saison 2005-2006 n'apporte pas de
commentaires particuliers, à part le problème lié à la date de réception
des calendriers. Les calendriers ont été communiqués trop tard aux
patinoires - comme l'année dernière - d'où des difficultés pour la
planification du programme et de l'exploitation.

- Les Ponts-de-Martel signale une plainte au sujet du local mis à disposition des arbitres
- Une discussion s'engage sur les déprédations commises dans les vestiaires par les équipes locales ou visiteuses. Qui demande une caution, comment s'effectue l'état des lieux, le constat des dommages et des déprédations, la facturation et la garantie du paiement ?

- Plusieurs patinoires constatent les dommages et facturent les réparations.
- Leysin : photo numérique des déprédations et facturation.
- Les Vernets : pas de contrôle des vestiaires entre les différents utilisateurs
- Moutier : propose d'appliquer une caution à chaque utilisateur avant de prendre possession du vestiaire (voir article spécifique)

Le constat général est que chaque patinoire est victime de dommages et de déprédations et que les mesures prises varient d'une installation à l'autre. Le club local est-il véritablement responsable du comportement de l'équipe visiteuse ? Comment garantir le règlement de la facture envoyée à l'équipe visiteuse ?

Important de communiquer les noms des équipes responsables des dommages à la L.S.H.G. et aux arbitres pour information.

L' A.P.A.R. & T. mettra sur pied une rencontre d'évaluation de la saison 2005 – 2006 avec la L.S.H.G. au printemps 2006.

Pour la saison 2006-2007, il est souhaité :

- de signer la convention réactualisée pour la saison 2006-2007;
- de reconduire l'expérience des 2 h.15, pour certaines catégories;
- que la L.S.H.G. donne rapidement les dates début et fin de championnat, la durée exacte des matches, ainsi qu'une information générale sur la saison 2006-2007;
- afin de tenir compte des dates d'ouverture différentes des patinoires en début de saison, il est suggéré d'établir une grille des patinoires A.P.A.R. & T. incluant la durée de la saison de glace (dates d'ouverture et de fermeture). Cette grille, transmise à la L.S.H.G., permettrait de mieux répartir les matches de début de saison en tenant compte des disponibilités des patinoires;
- d'argumenter en terme d'économie d'énergie;
- les Championnats commencent trop vite et se terminent au milieu de la saison.

6. Annuaire A.P.A.R. & T. 2006

L'annuaire est une mine de renseignements indispensables afin de garantir une bonne information et une communication efficace pour notre Association. De nombreux changements sont intervenus dans la plupart des patinoires. Claude-Alain Henrioud distribue une nouvelle version complète de l'annuaire remise à jour pour 2006.

Les patinoires absentes qui souhaitent recevoir un exemplaire de l'annuaire font directement la demande à Neuchâtel.

Les modifications ou corrections éventuelles doivent être transmises directement à Neuchâtel, à l'adresse suivante :

Patinoires du Littoral
Claude-Alain Henrioud
4, Quai Robert-Comtesse
Case postale 55
2007 Neuchâtel

Ne pas oublier les adresses E-mail

Identité romande et tessinoise

Cette carte personnelle donne droit à la gratuité pour l'accès et l'utilisation des installations sportives de l'A.P.A.R. & T. (pour autant que celles-ci ne soient pas louées à des tiers).

Nous précisons que certaines installations communales appliquent des règlements précis excluant ce type de faveurs.

Ne pas oublier d'informer votre personnel de l'accès libre et autorisé dans les installations concernées. Un « spécimen » de cette carte serait judicieux à la caisse !

Merci de transmettre à Claude-Alain Henrioud la liste de votre nouveau personnel concerné par la carte d'identité romande et tessinoise. Dès réception, Claude-Alain procédera à la réactualisation et à l'envoi des nouvelles cartes valables pour l'année 2006.

Un grand merci à Claude-Alain pour cet excellent travail et la mise à jour de notre annuaire indispensable pour chaque patinoire.

Depuis plusieurs années la « rubrique cantonale » reste un vœu pieu ! Pourtant les manifestations ne manquent pas dans toute la Suisse romande et au Tessin ?

Merci de nous contacter, rédaction d'un article, envoi d'un article de journal, remarques, commentaires, suggestions ?

Nous attendons avec impatience de vos nouvelles ? Nous recherchons des sponsors afin de participer au financement des activités de notre Association ?

Quelle patinoire se présente pour le Pati-Info de juin 2006 ?

9. Guide des Patinoires

Suite au séminaire de Gestionnaires de patinoires qui s'est déroulé à Champéry les 31 mai et 1^{er} juin 2005, il est clairement ressorti des débats qu'un guide d'exploitation serait un outil fort utile pour les patinoires.

Le Comité s'est donc mis au travail avec, comme objectif final :

- La création d'un guide d'exploitation ayant comme but d'uniformiser les méthodes de résolution et le suivi des problèmes communs rencontrés dans les patinoires.

Immédiatement, les premières difficultés concernaient :

- L'organisation totalement différente entre les petites et les grandes structures de patinoire.
- Les exploitations des diverses infrastructures concernées :
 - Patinoires
 - Patinoire – piscine
 - Centre polyvalent

La deuxième étape concernera :

- La rédaction d'un manuel précisant les directives de maintenance et d'entretien des installations (en tenant compte des spécificités)
 - ⇒ Guide technique, idem service des voitures
 - ⇒ Grille des points à vérifier, à changer, selon échéancier précis

Il s'agit d'un travail considérable et les personnes intéressées à s'impliquer dans la démarche sont les bienvenues.
S'adresser à Dominique Both – Espace Gruyère.

Des informations sur le suivi du dossier au printemps 2006.

10. Support pour identifier les patinoires membres de l'A.P.A.R. & T

- Etudier la possibilité pour chaque patinoire d'installer un panneau ou support publicitaire, dans son installation, indiquant que la patinoire est « membre de l'Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises », éventuellement réactualiser le « logo », promouvoir notre Association dans le réseau des patinoires.
- Votre Comité va entreprendre les démarches pour la création d'une banderole en toile et / ou en papier ainsi qu'un panneau fixe, visible à l'année dans nos installations.
Des devis seront demandés à différents fournisseurs et nous vous communiquerons les informations dans les meilleurs délais. Ces « supports » devraient être installés pour la saison 2006 - 2007, les patinoires étant naturellement libres d'adhérer à ce projet.

11. Cours de surfacage - Genève, septembre 2005

Succès important avec environ trente participants en provenance de quatorze patinoires et la possibilité d'essayer quatre surfaceuses différentes. Voir article spécifique.

12. Rencontre des Patinoires francophones – Neuchâtel 2006

Claude-Alain Henrioud nous informe que le « Syndicat National des Patinoires, Association professionnelle des exploitants des patinoires Françaises », organisera la « Rencontre des Patinoires » à Neuchâtel, du **15 au 18 mai 2006**. Regroupant entre 110 et 150 participants, le congrès annuel des patinoires françaises et francophones (Belgique, Suisse, Andore, Québec) invite les membres de l'A.P.A.R.&T. à participer à cette rencontre enrichissante et intéressante avec de nombreux thèmes au programme. Toute l'information concernant cette « Rencontre des Patinoires » vous sera transmise dès réception.

13. Achats en commun

Le principe des achats en commun, avec une centrale d'achats et une garantie d'économiser, devrait susciter l'intérêt général d'autant plus que les transactions se traduisent par des achats à des conditions favorables. Concrètement, son application s'avère difficile et, depuis plusieurs années, un seul achat en commun significatif a été réalisé.

Durant l'hiver 2006, il serait souhaitable de constituer un « catalogue de fournisseurs » des différents produits, catalogue alimenté par les achats des patinoires et regroupé dans notre site Internet.

Merci aux patinoires d'alimenter notre site avec, si possible, une appréciation objective du produit annoncé.

Dossier à suivre !

14. Divers

Points en suspens depuis 2003...

- Synthèse des cahiers des charges du personnel en vigueur dans les patinoires.
- Etablir un cahier des charges « type ».
- Profil idéal du « Technicien de Patinoire ».
- Chaque patinoire fait parvenir son cahier des charges à Dominique Both, Espace-Gruyère, à Bulle, qui se chargera de la synthèse et établira un cahier des charges « type ».

Actuellement, Dominique a reçu un seul cahier des charges. Merci aux patinoires de faire rapidement le nécessaire!

- Publicité peu lisible sur la glace, eau calcaire, épaisseur de la glace ?
- Accrochage des buts, comment faire tenir les cages ?
- Diffuseur Co2 pour boucher les trous ?
- Défense de fumer dans les installations. Panneaux et annonces au micro ne donnent pas de résultats. Création de zones non fumeur dans la patinoire ?

Comment procédez-vous chez vous ? Faites-nous part de vos actions et des résultats ?

Sortie à ski A.P.A.R. & T.

Jacques Müller organise un week-end à ski à St-Gervais les 11 et 12 mars 2006 pour tous les membres de l'A.P.A.R. & T. (famille comprise) avec interdiction de parler du « boulot » et ambiance garantie...

Informations à venir, dates à agender !

Séance levée à 12 h.30

Lausanne - Malley, décembre 2005

Le rapporteur : Pierre Gueissaz

Nous remercions Michel Friedrich et Philippe Regamey pour leur accueil, leur organisation et le bon repas servi dans le cadre chaleureux de la Patinoire des Eaux-Minérales, à Morges.

DATE IMPORTANTE 2006

Mercredi 7 juin

Assemblée Générale
Bilan de la saison avec la L.S.H.G.
Saignelégier



RÉJEAN TREMBLAY

Les bruits de la rébellion

Ca n'aura pas été trop long ! Harry Sinden a déjà commencé à se lamenter. Les arbitres sont trop sévères et le jeu est dénaturé.

Domage que Gary Bettman n'ait pas l'autorité morale pour remettre ce vieil amant de la dive bouteille à sa place. Il y a dix ans, quand Bettman a tenté de faire arbitrer ses matchs au lieu de les faire « diriger » par les officiels, c'est le même Harry Sinden qui a parti le bal de la rébellion. Au mois de décembre, on était de retour à l'accrochage et à l'obstruction.

C'est dangereux. Hier, Jacques Demers et Michel Bergeron, deux anciens entraîneurs de la Ligue nationale, se retenaient à deux mains pour ne pas se plaindre trop ouvertement. Pas assez de contacts, pas assez de mises en échec. Ça prendrait une couple de parties plates pour que l'on parte la cabale. Et ce serait un désastre pour le hockey.

Il est évident que les arbitres et les joueurs sont loin de maîtriser la nouvelle situation. On décerne trop de punitions... parce que les joueurs commettent trop d'infractions. Mais les joueurs commettent tant d'infractions parce qu'on ne leur a pas montré à jouer au hockey. Ils ont appris à jouer « pas de puck » et à commettre de l'obstruction.

Hier, aux *Amateurs de sports*, Michel Bergeron a parfaitement résumé le terrible défi que vont rencontrer les dirigeants de la ligue. Bergie s'insurgeait contre ces infractions décernées en zone centrale « alors que le joueur n'était pas impliqué dans le jeu ». Voir si au football, les arbitres punissent seulement les joueurs impliqués dans une passe. Si on commet de l'obstruction contre un joueur dans la zone centrale, on l'empêche justement de s'impliquer dans le jeu. Qu'on punisse et à la longue, on aura un joueur patinant plus librement qui sera dangereux dans le territoire adverse.

Par contre, il y aura des ajustements à apporter à certains règlements. On a remarqué lors des reprises des buts que des adversaires vont se *parquer* dans le territoire du gardien. « C'est un problème important, m'expliquait Claude Julien, hier avant-midi, entre deux exercices de ses joueurs. Les défenseurs n'ont plus le droit aux doubles-échecs ou à la

retenue. Il faut trouver une solution pour que notre gardien puisse voir la rondelle. Les arbitres nous ont répété, hier à Toronto, qu'ils n'accorderaient pas un but si un attaquant était dans le territoire de notre gardien, mais ça demeure un problème. »

José Théodore, qui va disputer toute la rencontre ce soir contre les Maple Leafs et qui en est très heureux puisque ça va lui permettre de s'habituer à l'effort d'un match complet, fulminait hier en discutant de ce sujet. « C'est injuste pour les gardiens. Même si l'arbitre dit qu'il ne donnerait pas le but, je suis quand même forcé de reculer dans le fond de mon cercle et ça empêche de contrôler les retours de lancers même si je fais le premier arrêt. »

Jeudi à Toronto, Théo a fait sa propre police. « J'ai donné plusieurs coups de bâton sur les chevilles des joueurs qui envahissaient mon territoire. Mais à un moment donné, l'arbitre est venu me prévenir de ne pas trop abuser du bâton. Mais la vraie solution, c'est de revenir à l'ancienne application du règlement. Qu'un but soit automatiquement refusé si quelqu'un a le patin dans le territoire du gardien. Ils peuvent venir m'obstruer la vue tant qu'ils le voudront, mais qu'ils n'envahissent pas mon territoire. Faut que ce soit comme ça ! »

C'est la Société des Nations ! Quand je suis entré dans le vestiaire de l'équipe après le premier exercice, Marcel Hossa parlait slovaque avec un coéquipier. Un autre parlait tchèque. Remarquez qu'ils auraient pu parler l'une ou l'autre langue que je n'aurais pu faire la différence. Alex Kovalev parlait russe, Andrei Markov ne parlait pas, Pierre Dagenais parlait français et si Mark Streit avait eu un compatriote, il aurait parlé allemand.

Le défenseur suisse-allemand parle cependant un bon français. Avec l'accent chantant suisse. « J'ai fait huit ans de français à Zurich. La plupart des Suisses allemands apprennent le français. »

J'ai vérifié souvent cette affirmation. C'est le contraire du Canada. Les Anglois du reste du pays ne parlent pas français et ce sont les minoritaires qui font l'apprentissage de l'autre langue. En Suisse, les Allemands, qui sont largement majoritaires et qui contrôlent l'économie du pays, apprennent le français alors

que tous mes amis suisses-romands du hockey, de la Formule 1, du tennis ou de la télé ne baragouinent pas cinq mots d'allemand. Et ne veulent d'ailleurs rien savoir de ce qui se passe à Zurich.

Que Streit soit gentil et bien élevé, c'est acquis. Mais sera-t-il capable de se tailler un poste avec le Canadien ? On va avoir une meilleure idée ce soir puisqu'il va affronter les Leafs.

Mais il ne m'a pas semblé très gros...



Pour une qualité de glace irréprochable

Axima SA

Génie technique du froid

Zürcherstrasse 12

CP 414

CH-8401 Winterthur

Tél. 052 262 37 00

Fax 052 262 01 28

kaeltetechnik@axima.ch

www.axima.ch

Aarau · Baden · Bâle · Berne · Bienne · Frauenfeld · Fribourg · Genève · Glaris ·
Lausanne · La Chaux-de-Fonds · Lucerne · Moutier · Neuchâtel · Nyon · Olten ·
Rapperswil · Sarnen · Schaffhouse · Sion · Soleure · Saint-Gall · Thounne ·
Winterthur · Zoug · Zurich



AXIMA

AXIMA SUISSE

Axima SA

Siège

Zürcherstrasse 12
8401 Winterthur
Tél. 052 262 11 44
info@axima.ch

Succursale de Aarau

Hinterdorfstrasse 21
5032 Rohr AG
Tél. 062 837 15 15
aarau@axima.ch

Succursale de Baden

Obere Gasse 4
5400 Baden
Tél. 056 200 88 00
baden@axima.ch

Succursale de Bâle

Holeestrasse 87
4015 Bâle
Tél. 061 306 66 00
basel@axima.ch

Succursale de Berne

Schönburgstrasse 41
3000 Berne 25
Tél. 031 335 82 82
bern@axima.ch

Succursale de Bienne

Route de Longeau 10
2504 Bienne
Tél. 032 325 28 28
bienne@axima.ch

Succursale de Frauenfeld

Metzgerstrasse 5
8501 Frauenfeld
Tél. 052 728 00 33
frauenfeld@axima.ch

Succursale de Fribourg

Route d'Englisberg 17
1763 Granges-Paccot
Tél. 026 465 10 10
fribourg@axima.ch

Succursale de Genève

Ch. du Château-Bloch 10
1219 Le Lignon
Tél. 022 979 30 00
geneve@axima.ch

Succursale de Glaris

Obere Pressi 31
8750 Glaris
Tél. 055 640 31 15
glarus@axima.ch

Succursale La Chaux-de-Fonds

Rue de la Serre 29
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 91 00
lachauxdefonds@axima.ch

Succursale de Lausanne

Chemin d'Entre-Bois 2bis
1000 Lausanne 8
Tél. 021 644 34 34
lausanne@axima.ch

Succursale de Lucerne

Obernauerstrasse 6
6010 Kriens
Tél. 041 329 59 59
luzern@axima.ch

Succursale de Moutier

Chemin de la Courtine
2740 Moutier
Tél. 032 493 37 27
moutier@axima.ch

Succursale de Neuchâtel

Rue de Prébarreau 17
2000 Neuchâtel
Tél. 032 727 61 11
neuchatel@axima.ch

Succursale de Nyon

La Levratte 28
1260 Nyon
Tél. 022 361 95 67
nyon@axima.ch

Succursale de Olten

Ringstrasse 1
4600 Olten
Tél. 062 206 24 00
olten@axima.ch

Succursale de Rapperswil

Zürcherstrasse 102
8640 Rapperswil
Tél. 055 220 69 99
rapperswil@axima.ch

Succursale de Sarnen

strierstrasse 20
6060 Sarnen
Tél. 041 662 00 30
sarnen@axima.ch

Succursale de Schaffhouse

Längenbergstrasse 7
8205 Schaffhouse
Tél. 052 643 13 23
schaffhausen@axima.ch

Succursale de Sion

Eyenweg 3
3900 Brigerbad
Tél. 027 946 78 70
sion@axima.ch

Succursale de Soleure

Luzernstrasse 29
4501 Soleure
Tél. 032 626 31 00
solothurn@axima.ch

Succursale de Saint-Gall

Moosstrasse 52
9014 Saint-Gall
Tél. 071 274 01 11
stgallen@axima.ch

Succursale de Thoune

Bierigut-Strasse 1A
3608 Thoune
Tél. 033 222 67 22
thun@axima.ch

Succursale de Winterthur

Zeughausstrasse 70
8411 Winterthur
Tél. 052 262 75 55
winterthur@axima.ch

Succursale de Zoug

Untermüli 9
6302 Zoug
Tél. 041 760 88 11
zug@axima.ch

Succursale de Olten

Ringstrasse 1
4600 Olten
Tél. 062 206 24 00
olten@axima.ch

Génie technique du froid

Zürcherstrasse 12
8401 Winterthur
Tél. 052 262 37 00
kaeltetechnik@axima.ch

Axima Lab

Zürcherstrasse 12
8401 Winterthur
Tél. 052 262 47 47
axilab@axima.ch

F. Heusser AG

Hardstrasse 245
8031 Zurich
Tél. 044 444 56 56
fheusser@fheusser.ch

Caliqua AG

Bruderholzstrasse 31
4002 Bâle
Tél. 061 366 35 00
kontakt@caliqua.ch



OVERTIME

Emmanuel
Favre

Le respect, notion obsolète

Voilà bientôt trois ans que, selon les statuts de la LSHG, le président alémanique Fredy Egli est censé désigner un vice-président issu d'une autre région linguistique que la sienne. Bilan: dans l'organigramme, le poste de vice-président est vacant, et des personnalités romandes comme Marco Torriani, Silvio Caldelari et Jean-Marie Viaccoz n'ont jamais été approchées pour assumer cette fonction.

Voilà vingt-trois jours qu'Olivier Ecœur attend le verdict de la chambre de recours suite à l'altercation qui l'a opposé à l'arbitre Markus Kämpfer après le duel entre Morges et Viège. Bilan: Ecœur n'a reçu aucune correspondance officielle depuis le dépôt formel de son recours contre une suspension de trois matches infligée en première instance.

Voilà dix-huit mois que l'IIHF a confié l'organisation des Mondiaux

2009 à la Suisse, dont le dossier stipule que les parties se dérouleront dans les nouvelles enceintes de Zurich et de Berne. Bilan: aujourd'hui, la LSHG ne peut pas garantir que des matches se tiendront dans la capitale fédérale, là où le projet de nouveau stade de glace jaunit dans un tiroir.

Est-ce à dire que l'attitude des fonctionnaires ressemble de plus en plus à celle de quelques joueurs dépassés par l'évolution du jeu et de ses règles? Non, car il y a une exception! Mercredi, la LN dévoilera le calendrier de la saison 2006-2007 de LNA!

A cette occasion, les actuelles organisations de LNB découvriront que la Fédération ne croit pas en leurs chances de promotion.

Question: qu'ils soient dépassés par les événements ou visionnaires, les fonctionnaires n'ont-ils pas oublié une notion essentielle? Le respect...

25 ans de bons services

PATINOIRE DE MONTHEY ► La halle du Verney, comme son directeur d'exploitation, compte un quart de siècle d'activités. Sur fond de modernisation et d'économies.

GILLES BERREAU

«Au 31 décembre prochain, la dette de la patinoire de Monthey sera totalement effacée», a pu annoncer hier soir Sébastien Morisod, le président et caissier de l'Association de la patinoire couverte, à l'occasion de la 25e assemblée générale. Maintenant que la «pato» est payée, reste à préparer son avenir.

Même si les installations sont en bon état, une étude est en cours afin de déterminer quels travaux lourds sont nécessaires, aussi bien pour la rénovation des lieux que pour la mise aux normes actuelles de sécurité de certaines installations. On pense, bien entendu, à l'ammoniac utilisé pour la fabrication de la glace. Cette étude devra aussi et surtout permettre de dégager des moyens de diminuer les coûts d'exploitations, notamment en matière d'énergie.

Diminuer le déficit chronique

Cette étude est très attendue, car les comptes de la patinoire présentent, comme l'an dernier, un déficit important, 366 000 francs, pour 589 000 francs de dépenses. Une perte prise en charge par la collectivité. Si les installations techniques n'ont pas trop inquiété cette année le directeur d'exploitation Jean-René Schüpbach, qui fête vingt-cinq ans de service à la patinoire, le bâtiment a dû subir quelques réparations urgentes, comme le remplacement du carrelage des vestiaires.

Pour le président, «ce vingt-cinquième exercice, synonyme d'un quart de siècle au service de la population monthaysanne et des sportifs de la région fut particulier, grâce à l'organisa-



Un quart de siècle de dévouement pour Jean-René Schüpbach, directeur d'exploitation et membre du comité. LE NOUVELLISTE

tion en nos murs du FOJE 2005.» Et d'ajouter: «Ce fut une semaine de fous de par l'ampleur de la tâche, mais quelle ambiance! Notre implication dans le Festival olympique européen de la jeunesse n'a pas eu d'incidence financière sur les comptes de l'association de la patinoire. Seules quelques heures de nettoyage supplémentaires ont été comptabilisées.»

A noter que le comité enregistre l'arrivée de Marielle Délitroz, représentante du Parti socialiste.

GRATUIT DIMANCHE

La patinoire accueille toute la journée de ce dimanche 23 octobre la Fête de la glace: démonstrations de patinage artistique, de hockey et accès gratuit à la glace pour le public. Durant la saison passée, la patinoire a été utilisée pendant 2267 heures. La surface a été partagée entre le patinage public avec 14%, les écoles (de Monthey, mais aussi de la région, notamment d'Aigle, ou encore la Castalie) avec 14%, le HC Monthey (32%), le club de patinage artistique (24%) et la location à d'autres clubs (16%). Ces derniers ont doublé le nombre d'heures louées.

FETE DE LA GLACE 2005

La troisième « Fête de la Glace » organisée par l'Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises s'est déroulée le dimanche 23 octobre 2005.

Plus de vingt patinoires unies pour offrir une journée gratuite afin de promouvoir le patinage public dans nos installations ; tous les ingrédients étaient réunis pour que la manifestation, ouverte à tous, remporte un succès populaire mérité.

L'évaluation « à chaud » de la « Fête de la Glace 2005 » permet le constat suivant :

- Expérience à renouveler en 2006
- Promotion planifiée à l'avance pour l'ensemble des patinoires participantes
- Etablir la liste exhaustive des activités et des animations proposées en 2005 (à diffuser à chaque patinoire)
- Informer la L.S.H.G. et l'Union Suisse de Patinage de la date de notre manifestation et les impliquer en limitant ou supprimant les matches, ou compétitions prévus ce jour-là
- Impliquer les clubs locaux dans l'organisation de la Fête
- Recherche de sponsors permettant l'impression du matériel publicitaire et fidéliser des « partenaires » dans le but d'élaborer un concept spécifique de jeux et d'animation lié au patinage public
- Préparer une conférence de presse locale ou régionale afin d'assurer le concours des médias avant et après la manifestation

DATE IMPORTANTE 2006

Dimanche 22 octobre 2006

Fête de la Glace

Association des Patinoires Artificielles
Romandes et Tessinoises

FÊTE DE LA GLACE

On patine gratis

» Venez découvrir les sports de glace! Dimanche, dans toute la Suisse romande, la plupart des patinoires feront portes ouvertes et prêteront le matériel pour une initiation à la glisse. Malley et Montchoisi attendent les Lausannois.

Ce n'est peut-être pas conseillé à tous ceux et celles qui prendront le départ du marathon de Lausanne dimanche matin. On devine qu'ils en auront ras les gambettes une fois leur «pensum» accompli. Organisée à l'échelon de la Romandie, la troisième fête de la glace s'adresse plutôt aux familles et autres curieux de s'initier au plaisir de la glisse dans une enceinte.

Durant toute la journée de ce dimanche 23 octobre, on n'entendra donc pas le tintement de la monnaie aux entrées de Malley et Montchoisi. Mieux, rappelle Pierre Gueissaz, directeur de Malley, du matériel sera gracieusement mis à disposition de ceux qui n'ont pas d'équipement. Dans la mesure des stocks évidemment. Une offre valable également pour les enfants de 5 à 10 ans, qui tenteront une initiation au hockey, samedi de 10 h à midi.

Mais revenons à dimanche pour signaler qu'outre le patinage public, Malley accueillera également des démonstrations (et initiations) de patinage artistique de 10 h 15 à 11 h 30 et de broomball (16 h 45 à 18 h).. Entre-deux, la possibilité est offerte d'assister à un match des juniors élites entre le LHC et La Chaux-de-Fonds. Opération rentable? «Le manque à gagner s'élève à quelques milliers de francs lors d'une journée portes ouvertes, note Pierre Gueissaz. Mais cela en vaut la peine. L'an dernier, on a vu arriver plusieurs dizaines de familles qui n'avaient jamais patiné de leur vie.» J.-M. R.

Le Sentier

La Fête de la glace en plein automne

On a pu s'en donner à cœur joie, ce week-end, sur la glace de nombreuses patinoires artificielles romandes et tessinoises, à l'occasion de la Fête de la glace. Au Sentier, ils étaient plus de 800 amateurs à s'élancer sur leurs luges ou leurs patins, dans les parties de pétanque ou les matches de hockey. «On n'a jamais vu autant de monde», a relevé Laurent Ardiet, de Vallée de Joux Tourisme.

Photos Olivier Allenspach



Sur terre battue ou sur glace, les discussions vont toujours bon train pour les joueurs de pétanque.



Eve et Maya sur la luge de glace.



Simon et Charlotte équipés pour affronter le froid.

TRAMELAN | 3e Fête de la glace

La patinoire des Lovières en effervescence dimanche

Sous l'égide de l'Association des patinoires artificielles romandes et tessinoises, celle des Lovières vivra dimanche sa 3e Fête de la glace. Des plaisirs et des réjouissances proposés à tout un chacun.

Sous le slogan «Toute la Suisse romande et le Tessin patinent gratuitement», la patinoire des Lovières ouvrira ses portes au public dimanche à l'occasion de la 3e grande fête de la glace. Ce jour-là, une trentaine de patinoires seront ouvertes et le public pourra pratiquer le patinage libre ou participer à des cours d'initiation, le tout gratuitement.

Chaque exploitant a pour la circonstance établi un programme selon un horaire propre à sa patinoire, en tenant compte des matches et autres activités ne pouvant être supprimés. Ce sera l'occasion d'attirer, de manière durable, de nouveaux adeptes dans les installations, car le patinage public est en perte de vites-

se un peu partout en Suisse, constatent les responsables de patinoire.

Animations diverses

La Ligue suisse de hockey sur glace région romande et l'Union romande de patinage soutiennent cette judicieuse initiative, leur objectif étant aussi de promouvoir leurs activités sportives auprès du grand public invité à (re)découvrir les plaisirs de la glisse.

Dans une ambiance sympathique et conviviale, diverses animations sont prévues avec l'aide des clubs locaux, en particulier des démonstrations de hockey ainsi que des activités ludiques pour enfants débutants. Du vin chaud et autres boissons seront proposés aux participants.

Précisons que la Fête de la glace est un projet de l'APAR + T et que cette promotion à la pratique des sports de glace en est à sa troisième édition. L'an passé, cette fête avait remporté un franc succès: plus de 7000 enfants et adultes avaient à cette

occasion fréquenté les patinoires romandes. Membre à part entière de l'APAR + T, la patinoire des Lovières participera bien entendu à cette grande manifestation romande. Ainsi, par le biais de son service Sports, tourisme et loisirs que dirige Jean-Claude Vuilleumier-Stolz, un programme a été mis sur pied en collaboration avec le Hockey-Club: 9 h 30 à 11 h 30, hockey public; 13 h 30 à 15 h 30, jeux, animations; 15 h 30 à 17 h, patinage pour le public; 17 h 30, match de hockey sur glace Tramelan minis A – Saint-Imier. L'entrée à la patinoire est gratuite durant toute la journée; des patins seront également mis gratuitement à disposition selon les disponibilités. Si le public est convié en spectateur pour assister au match de hockey, c'est sur glace qu'il est invité à participer aux jeux, animations et autres démonstrations, ainsi qu'aux séances de patinage et hockey public. Relevons encore en nouveauté, la mise à disposition gratuite de supports de patinage pour les enfants. (msb)

Deux grosses Journées sportives

La patinoire prévôtoise vivra ce samedi à l'heure du patinage artistique avec la venue de 85 jeunes patineurs de pointe de toute la Suisse romande et dimanche. ce sera la fête du public qui aura l'entrée gratuite.

C'est sous la présidence d'Olivier Schnegg que s'est tenue hier matin à la buvette de la patinoire la conférence de presse mise, sur pied chaque année lors de l'ouverture de la patinoire. S'il a parlé de l'ouverture de la patinoire, il a mis l'accent sur ce prochain week-end qui verra une animation intense et inhabituelle sur la glace.

Monique Crelier, cheffe technique du Club des patineurs, a brièvement présenté le programme de ce samedi qui verra la patinoire accueillir la Coupe de libre comptant comme première des trois manches du grand prix romand de patinage artistique 2006; 85 participants de toute la Suisse romande tenteront d'obtenir une place sur le podium. Il y a bien longtemps que Moutier n'a plus accueilli une manifestation de patinage de cette envergure, car les meilleurs spécialistes du patinage seront de la partie.

La halle polysports a même été réquisitionnée pour la proclamation des résultats qui se fera à cet endroit après chaque épreuve pour ne pas freiner les compétitions sur glace. Quatre patineuses du Club seront engagées, à savoir Marie Crelier, Nuria Lüscher, Alyzée Schnegg et Margaux Leuenberger. Il faut suivre un certain nombre de tests suivant un plan bien précis pour obtenir sa qualification pour cette compétition. Le cas de Nadia Bachmann, la plus titrée actuellement au Club est encore en suspens. Mais les Prévôtoises, si elles sont enchantées de patiner à Moutier, savent qu'elles ne pourront briguer les premières places et patineront avant tout pour le plaisir.

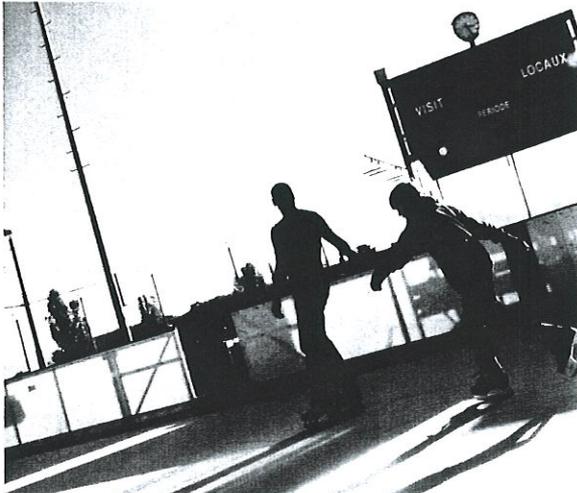
Olivier Schnegg a pour sa part présenté la journée de ce dimanche qui sera la fête de la glace où toutes les patinoires de Suisse romande accueilleront gratuitement les visiteurs et à Moutier, on mettra des patins à disposition. Le but est simple, il s'agit de développer les sports de glace. Le Club des patineurs, le HCM et le mouvement juniors seront de la partie avec quelques monitrices entraîneurs et de nombreux joueurs de la première.

Fête de la glace dimanche dès 10 h.

Quelques mots à ce sujet en rappelant que l'image du hockey est souvent fautive. «Il ne s'agit pas d'un sport de brutes et les statistiques de la caisse nationale sont claires. Il y a plus de blessés en football qu'en hockey», devait dire le président du mouvement juniors. Il y a lieu encore de préciser que la patinoire sera évidemment fermée au patinage public samedi toute la journée. (p)

Patiner, c'est flirter ou déraper?

Lieu de rencontre, la patinoire en plein ciel dégage toujours une image romantique. Que voulez-vous, malgré un côté réfrigérant, la glace fait parfois fondre les cœurs. En profitez-vous pour y chasser l'âme sœur?



Benny, 40 ans, éditeur, Etagnières. Son truc: Venir avec son fils Gregory. Son genre: La glisse nocturne. Son must: Se jeter par terre pour freiner... «Je plaisante».

«Le soir, ça doit être magique. La tranquillité, le charme de la glace créent une ambiance très romantique quand on est en couple. Personnellement, je viens avec mes enfants pour faire un peu de sport.»



Gilbert, 42 ans, chauffeur, Vucherens. Son truc: Un moment de plaisir à deux. Son genre: En famille. Son must: Ne pas se casser la figure.

«Je ne suis pas assez à l'aise sur les patins pour draguer... On vient en famille et je me tiens au bras de ma femme pour patiner. Mais c'est vrai que le soleil fait fondre la glace... Ici, on se sent amoureux.»



Tumui, 32 ans, gérante de restaurant, Epalinges. Son truc: En faire avec sa fillette. Son genre: Pour rire. Son must: M'améliorer. «Quand je venais avec l'école, les garçons nous embêtaient en freinant et en giclant de la glace sur les filles. Ils faisaient les cracks. Ça nous faisait rire et on discutait d'un tel ou d'un tel entre nous. Je n'étais jamais revenue depuis.»



Agnès et Steeve, 21 et 19 ans, graphiste et employé de commerce, Lausanne. Son truc: Se moquer de son copain débutant. Son genre: Etre avec son boyfriend. Son must: La vitesse.

«La glace, la musique, le ciel bleu font effectivement que l'ambiance est plus tendre, plus romantique. Je voulais me moquer de mon copain et lui apprendre à patiner. Mais, en fait, c'est assez fatigant.»

Lieu: Patinoire découverte de Malley
Date: Dimanche 30 octobre
Ambiance: Ça glisse pour moi

Par Flora Madic Photos: Carine Roth/REZO



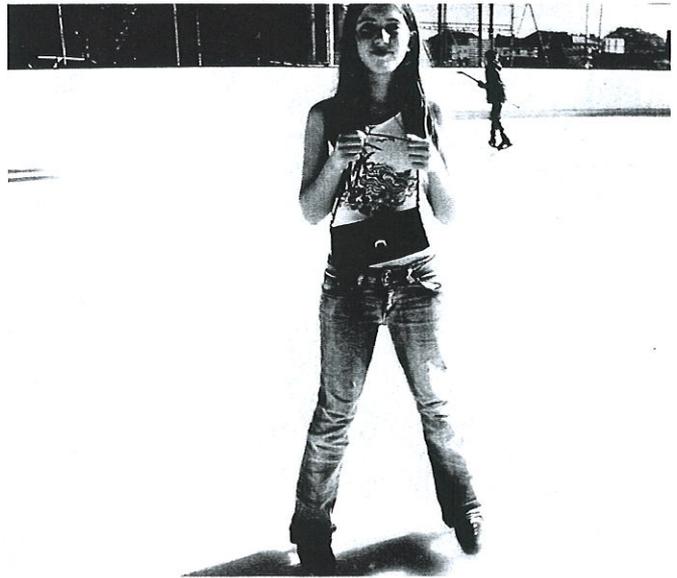
Flora, 23 ans, étudiante en droit, Pully. Son truc: Douze ans de patinage artistique. Son genre: Se retrouver dans les bras du garçon. Son must: Double lutz avec saut piqué arrière. «Quand on était ado, la patinoire était un prétexte pour retrouver la bande. On se lançait des boules de glace. Il y avait beaucoup d'ambiance dans le vestiaire. Souvent, on ne mettait même pas les patins...»



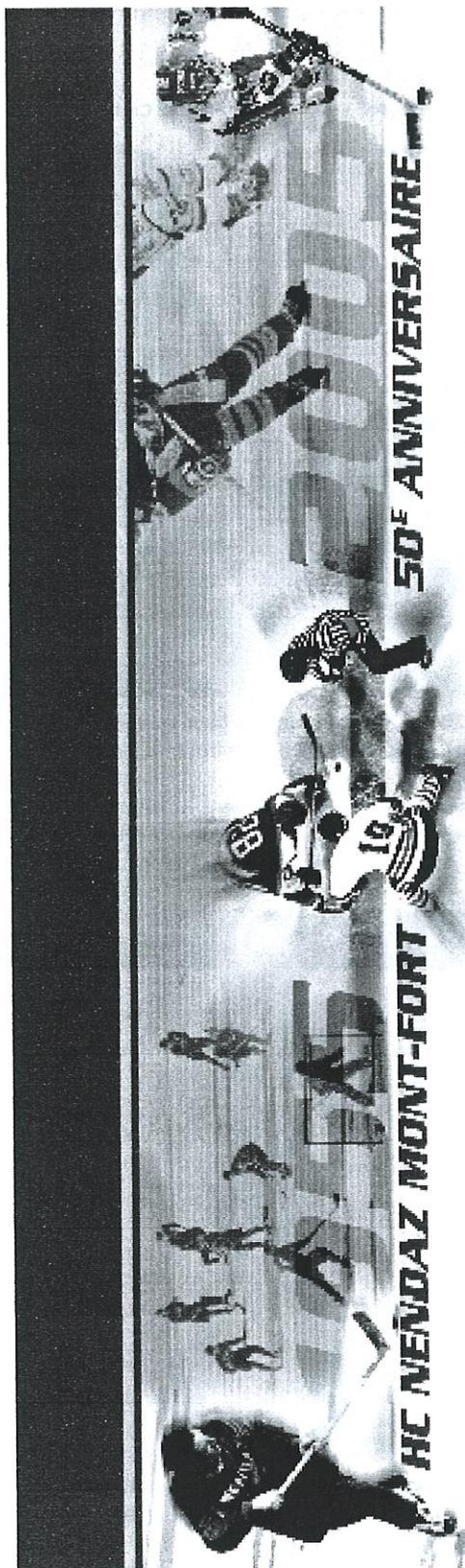
Pamela et Tom, 20 et 22 ans, étudiants, Lausanne et Allemagne. Son truc: Un billet doux. Son genre: Romantique. Son must: Main dans la main. «On se connaît depuis trois semaines. Tom vient, à l'instant, de me glisser un mot d'amour dans le creux de ma main. Je trouve cela extrêmement romantique. Nous nous sentons très amoureux l'un de l'autre.»



Mathias, 38 ans, enseignant, Assens. Son truc: Sortir avec les enfants. Son genre: Faire le caïd. Son must: Glisser sans stress. «Quand j'étais adolescent, on venait draguer à la patinoire. On faisait les caïds devant les filles. Aujourd'hui, je suis marié et j'apprécie la glisse, le fait de se laisser aller. C'est vrai que c'est un peu comme un slow, je comprends que ça puisse amener les jeunes au flirt.»



Dahlia, 10 ans, écolière, Lausanne. Son truc: La drague. Son genre: Un garçon qui me fait rire. Son must: Patiner en arrière et freiner sur le côté. «Je viens ici pour faire du sport, mais aussi pour rencontrer un petit copain. Avec mon amie, on crie: «célibataire» pour rire. Mais ça n'a jamais marché. Les garçons trouvent que j'ai trop de poils sur les bras...»



HC NENDAZ MONT-FORT

50^E ANNIVERSAIRE

VENDREDI 30.12.2005 > 19H30 > PATINOIRE DES ECLUSES HAUTE-NENDAZ

HC SIERRE-ANNIVIERS HC FRIBOURG GOTTÉRON

PROGRAMME

17h00 Séance de **dédicaces** à la patinoire avec la présence des joueurs des deux équipes
 18h45 Echauffement
 19h30 Début du match / Animations, cantines, musique

PRIX

Adultes CHF 18.- (dès 16 ans) Enfants CHF 10.- (dès 10 ans)

PRÉLOCATION

Office du tourisme > 1997 Haute-Nendaz 027 289 55 89
 Secrétariat du HC Siere-Anniviers 027 456 18 63
 Billeterie HC Fribourg Gottéron 026 347 13 13



En cas de chutes de neige abondantes, le match se jouera à la patinoire de Graben à Siere
 Info au tél. 1600 ou sur le site internet www.hcnendaz.ch le vendredi 30.12 dès 14h



« PATINS - POTINS »

*Assemblée Ordinaire à Morges, le mercredi 7 décembre 2005,
28 participants représentant 21 patinoires
pour une journée animée et intéressante*

Jean-René Schupbach, notre collègue de Monthey fête ses 25 ans de passion et de dévouement à l'écoute de ses installations et des usagers. Lorsque l'on apprend que la dette de la Patinoire de Monthey sera totalement effacée le 31 décembre 2005, on admire également ses qualités de « gestionnaire efficace »...

Le cours de surfaçage de glace à la Patinoire des Vernets a rencontré un énorme succès avec la présentation de quatre surfaceuses de marque différente. Trop de participants et pas assez de temps à disposition, une expérience à renouveler régulièrement.

Fabien Fournier nous signale le match HC Sierre-Anniviers face à Fribourg-Gottéron le 30 décembre à Nendaz. Si vous avez la chance de découvrir cette magnifique région, n'hésitez pas, et bravo Fabien pour cette initiative, on te souhaite beaucoup de monde et du succès.

Les patinoires sont actives en cette fin d'année, Moutier, Delémont, Fleurier, on se bat pour que les clubs utilisateurs « respectent » les installations, le personnel devient « éducateur » auprès des jeunes et des moins jeunes, pas de monotonie dans nos patinoires...

Deux techniciens de patinoire de Lugano partiront à Turin dans le cadre des Jeux Olympiques d'hiver 2006 afin de contribuer à la qualité de la glace. Félicitations à ces ambassadeurs et bons vœux !

« POTINS - PATINS »

Le hockey? Rien à cirer!

Quand les gars eux-mêmes n'aiment pas le hockey

MARIO GIRARD

« Je n'ai jamais compris comment on arrivait à se gonfler l'égo à ce point pour un morceau de caoutchouc. Rien ne me plaît là-dedans. Même le son m'agresse. » Richard Ménard ne ménage pas ses mots quand vient le temps de parler de notre sport national. C'est artiste chanteur fait partie des nombreux hommes totalement indifférents au hockey. « Le hockey n'existerait pas que je m'en porterais mieux », ajoute-t-il.

A 53 ans, M. Ménard s'explique mal l'aversion qu'il a pour ce sport. « Quand j'étais petit, Maurice Richard était un dieu, dit-il. Avec mon père et mes frères, on regardait *La Soirée du hockey*. Tout à coup, il y avait un but. Mes frères hurlaient. Mais moi, déjà, je m'en foutais. »

Propriétaire du bistro Au coin de la jasette à McMasterville, Jean-Pierre Boulay entend tous les matins des clients parler de hockey. « Ces discussions m'agacent au plus haut point. Je remarque que les gars qui parlent de hockey ne parlent que de cela. C'est à se demander s'ils s'intéressent à autre chose dans la vie. Moi, je préfère lire ou discuter de politique. »

Et ne comptez pas sur cet homme

au franc-parler pour regarder ou écouter les tribunes consacrées au hockey. « Les commentateurs sportifs parlent avec un ton de fin du monde », dit-il. Il faut en revenir. Il y a des choses tellement plus importantes que ça dans la vie. »

Pression sociale

Pour un homme québécois, ne pas adhérer à l'univers du hockey et l'affirmer haut et fort peut être une chose parfois gênante. Parlez-en à

fous de hockey, dit Richard Ménard. Je préfère leur dire sur-le-champ que ça ne m'intéresse pas d'avoir une discussion stérile sur le sujet. Je me sens plus près d'un physicien nucléaire que d'un amateur de hockey. »

Il arrive cependant que cette indifférence crée une divergence au sein du couple. « Lors des dernières séries éliminatoires, je travaillais à la maison, raconte Nicolas, un jeune trentenaire de Montréal

moi, c'était une occasion de les voir. »

L'âge d'or du hockey, c'est fini

Auteur du livre *L'Histoire du hockey au Québec: origine et développement d'un phénomène culturel*, Donald Guay n'est pas du tout surpris de voir que de plus en plus d'hommes sont complètement indifférents à ce sport. « L'âge d'or du hockey au Québec, c'est fini. Alors que 20 % des garçons ont déjà fait partie de clubs mineurs organisés, aujourd'hui tout cela est tombé à 7 %. »

L'engouement des Québécois pour le hockey a vraiment commencé, selon lui, avec l'émeute de Maurice Richard. « On a atteint une sorte de paroxysme. Mais tout cela a cédé à une grande diversification des sports. Aujourd'hui, les jeunes hommes s'intéressent tout autant à la planche à neige, au ski, à la planche à roulettes. On va assister à un énorme boom du soccer dans quelques années. »

Intéret ou pas, il est difficile d'éviter les hauts et les bas de ce sport et de ses vedettes. Jean-Pierre Boulay ne comprend d'ailleurs pas comment on arrive à considérer les hockeyeurs comme des stars. « Ils ne savent même pas comment s'exprimer. On devrait interdire aux enfants d'écouter leurs propos à la télévision », ajoute celui dont le petit-fils est inscrit à un programme de sport-études... en hockey.

QUELQUES CHIFFRES

> Nombre de téléspectateurs francophones et québécois qui ont regardé le match de hockey opposant les Bruins de Boston au Canadien de Montréal la semaine dernière sur RDS : 613 000.

> Au cours de la période de 1986 à 1992, les Québécois ont réduit de près de deux heures par semaine le temps passé devant la télévision.

> 7 % des jeunes Québécois sont inscrits à un club de hockey mineur et organisé.

> En 1994, les activités de loisir culturel les plus populaires parmi celles demandant une

participation active étaient les jeux récréatifs ou d'adresse (57 % de participation) la danse (30 %), l'audiovisuel (22 %), l'artisanat et les arts plastiques (21 %) ainsi que les loisirs littéraires (21 %).

Notre premier cours de surfacage de glace s'est tenu à la patinoire des Vernets le 15 septembre 2005.

Celui-ci a rencontré un énorme succès puisque ce ne sont pas moins de 30 participants, provenant de quatorze patinoires différentes, qui étaient présents ce jour là. Les techniciens de patinoire, sous la conduite experte de M. Eric BOULIER, ont pu suivre trois ateliers différents. Le premier, théorique, concernant les différentes techniques de surfacage et de mise en glace, le deuxième, pratique, plus spécifiquement dédié aux réglages des copeaux des différentes surfaceuses à glace et le dernier, bien évidemment, sur la glace même pour exercer l'application du surfacage avec la possibilité d'essayer quatre surfaceuses différentes.

Je vous livre quelques notes permettant d'être consultées comme mémo de la partie théorique de ce cours.

Mise en glace

- Refroidir la dalle à -1°C .
- Noyer toute la surface de la patinoire, pour autant qu'il y ait un muret, sinon étanchéifier le rink.
- Attendre le gel complet en commandant bien entendu la plus grande puissance disponible à la machinerie.
- Exécuter les traçages et la pose éventuelle des publicités.
- Fixer ces derniers, puis remonter la glace progressivement avec un jet, puis avec la surfaceuse.

Surfacage

- Régler la lame au départ du surfacage de la piste et ne plus la toucher.
- Diminuer le débit d'eau dans le premier tour extérieur.
- Conserver une vitesse constante durant tout le surfacage, ajustée entre 5 et 8 km / h, ce qui est optimum.
- Pour arriver à maintenir une vitesse constante, effectuer de grandes courbes, c'est-à-dire se référer au schéma de surfacage en annexe.
- A priori, tous les schémas de surfacage sont acceptables mais certains permettent mieux de conserver cette vitesse constante.
- Aller lentement et maintenir la même vitesse autant en ligne droite qu'en courbe, sinon l'eau, par la force centrifuge, va se retrouver en abondance à l'extérieur des courbes et de ce fait augmenter l'épaisseur de la glace dans la périphérie.
- Notamment pour les débutants, faire des repaires sur la machine ou sur le rink, surtout pour les virages extérieurs croisés (faire chevaucher les passages au minimum pour éviter des passages superflus et perdre du temps). Le chevauchement optimum est de 12 cm.

Réglages des machines

- Contrôler régulièrement la pression des pneus. Si elle est insuffisante, cela provoque des glissades.

- Contrôler la pression verticale de la luge. Si elle est trop importante, cela provoquera des glissades.
- Faire aiguiser les lames. Les lames non aiguisées provoqueront une plus grande consommation. Ceci est particulièrement important pour les machines électriques.

Entretien de la piste

- Une fois par semaine, décaler les passages d'une demie largeur de machine pour aplanir la piste.
- Faire des passages en huit à sec ou en volute, également dans ce but.
- Le plus efficace pour aplanir une piste déformée où avec beaucoup de neige, est de faire un rabotage à sec profond, puis de noyer la piste avec 2 à 4 cm d'eau, puis redescendre en rabotant à sec. Cette opération peut être faite une à deux fois afin de compenser les inégalités de la dalle.
- En cas de neige épaisse en piste extérieure, déblayer d'abord avec une fraiseuse.
- Conserver 3 à 4 cm de glace pour avoir une bonne inertie thermique. En cas de besoin prévisible de dégel, par exemple pour un spectacle sans glace, diminuer entre 2 et 2,5 cm la couche de glace.
- Il est important d'utiliser le lavage de la glace lors du surfacage.
- Passer la raboteuse de bordure tous les jours, ceci est plus facile et plus court, sinon cela prendra beaucoup plus de temps et d'effort et mettra la luge de la machine de mauvais niveau et ne rabotera pas le long de la bande.

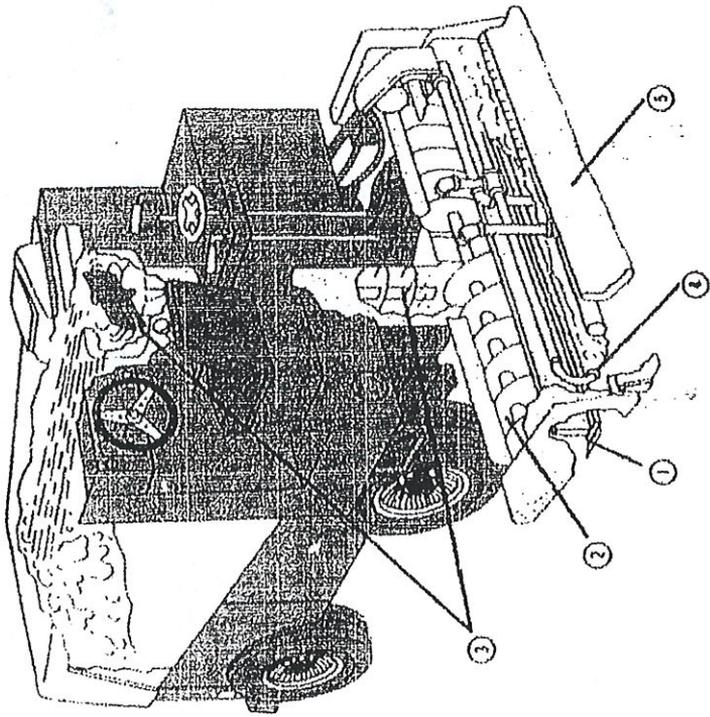
Jacques Muller

URGENCE ARBITRES

Jean-François Galley
Président de la Commission des Arbitres

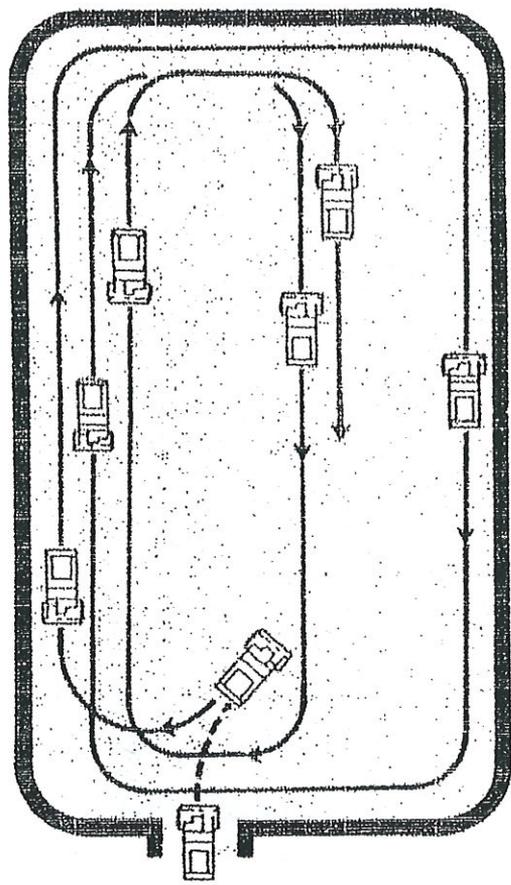
078 / 641. 95. 02





TYPICAL RESURFACING PATTERN

1. Blade shaves ice surface
2. Horizontal screw conveys shavings to centre
3. Vertical screw lifts shavings, propels them into snow tank
4. Inside conditioner, washes ice, flushes dirt out of grooves
5. Towel spreads final coat of fresh hot water



METHODE TYPIQUE POUR REFAIRE LA SURFACE DE LA PATINOIRE

1. La lame affûte la surface de la patinoire
2. L'hélice horizontale dirige les copeaux vers le centre
3. L'hélice verticale souève les copeaux et les propulse dans le réservoir de neige
4. Le conditionneur intégré nettoie la glace et pousse la saleté hors des rainures
5. Le rouleau étend la couche finale d'eau chaude fraîche







PREVÔGLACE SA
Case postale 706 - 2740 Moutier



Aux responsables des clubs utilisateurs de la patinoire de Moutier

Mesdames, Messieurs,

Quelle satisfaction de savoir que chaque jour les nombreuses patinoires de Suisse romande et du Tessin, offrent à toute une frange de la population la possibilité d'accéder au plaisir de pratiquer un sport de glace ou de bénéficier de loisirs sur les pistes mises à disposition. Ceci sans forcément se douter qu'une équipe de professionnels veille au bon fonctionnement de ces installations, assure l'entretien permanent, surveille et agit pour le bien de tous.

Notre patinoire fait partie de ce chaînon d'installations sportives et récréatives importantes mises à disposition des clubs, des écoles et du public et nous en sommes heureux et fiers.

Légère ombre au tableau, le manque croissant de respect par les usagers pour les installations mises à leur disposition. Face à cette situation, qui va en se dégradant, nous vous informons qu'une **caution de Fr. 50.-** sera dorénavant demandée aux équipes pour avoir accès au vestiaire. Cette mesure a pour objectif de pouvoir continuer d'offrir les meilleures conditions possibles tant au niveau du confort qu'au niveau financier.

Avec votre compréhension et votre collaboration, à l'heure même où la valeur essentielle du respect est tant malmenée, nous y parviendrons.

Nous tenons dorés et déjà, Mesdames, Messieurs, à vous en remercier vivement et vous dire combien votre aide nous sera précieuse.

Avec nos salutations sportives et respectueuses.

Au nom de Prévôglace S.A.

Olivier Schnegg



Objet : Cautions vestiaires

Message de : Olivier Schnegg, patinoire Moutier

Date : 1^{er} décembre 2005 16h03

A toutes les patinoires de Suisse Romande

Chers collègues,

Permettez moi de solliciter votre complicité, n'ayant pas les adresses des responsables des clubs de hockey de Suisse Romande, je vous serai reconnaissant de bien vouloir transférer la pièce ci-jointe, ou remettre une copie au responsable des clubs locataires de votre patinoire.

En vous remerciant par avance de votre collaboration, recevez chers collègues, mes salutations sportives et respectueuses.

O. Schnegg

Au vu de ce qui précède

Nous vous invitons à prendre connaissance du document ci-contre et d'en prendre acte.

Lors de l'assemblée de l'A.P.A.R. & T. Association des patinoires artificielles Romandes et Tessinoises qui s'est tenue le 7 décembre dernier à la patinoire de Morges, le sujet a été largement débattu, et le constat est général pour la plupart des patinoires, plusieurs clubs ne respectent pas les installations mises à leur disposition. Si la situation actuelle perdure, plusieurs patinoires sont prêtes à emboîter le pas, et d'appliquer des mesures similaires à la patinoire de Moutier.

En ce qui concerne notre patinoire du Bugnon, il est très probable que des mesures seront prises très prochainement pour les clubs qui continueront à ne pas respecter les règles édictées concernant l'usage des vestiaires.

Lors de la prise de la clef d'un vestiaire, veuillez demander un extrait du règlement ou prendre connaissance de ce dernier qui est affiché dans chaque vestiaire.

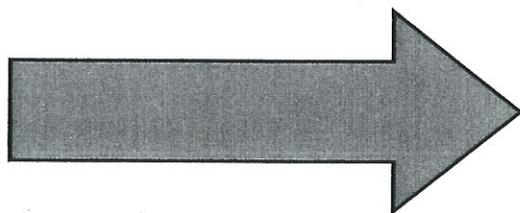
Merci d'avance de prendre note de ces directives

Patinoire du Bugnon

Les Ponts-de-Martel

8.12.2005

E. Jean-Mairet



La patinoire de Moutier revient de loin et sera mieux qu'avant

En attendant la réouverture le 21 septembre, les installations subissent un rajeunissement

Le 21 septembre, la patinoire couverte de Moutier s'ouvrira aux clubs locaux, et un peu plus tard au public. Une nouvelle saison commence, oui, mais rien n'était évident. Sans l'opération de sauvetage d'un groupe de bénévoles à qui l'on doit la constitution de Prévoglace SA, une nouvelle société, les Prévoitais auraient été privés définitivement de glace. Mais jusqu'à l'ouverture, d'importants travaux restent à faire, car le système de réfrigération était à bout de souffle et les bandes dataient d'un autre âge. On s'active aujourd'hui pour remplacer ces installations, et l'année prochaine la couverture sera réparée.

Depuis plusieurs saisons, le compresseur donnait des signes de fatigue et risquait de lâcher à tout moment. Sans cet élément central du système de réfrigération, plus de glace. Mais comment le changer? Les finances de la coopérative étaient elles aussi délabrées. Il y a quelques mois, une analyse révélait une situation financière intenable due à d'importantes non-values au bilan. La coopérative finissait la faillite et se voyait dans l'impossibilité d'assainir la situation. Elle appela à son chevet l'ancien président du hockey-club, Georges Rebetez, qui à l'époque avait remis financièrement le HC sur les rails (il en est d'ailleurs redevenu président depuis ce printemps). Georges Rebetez accepta le défi, à condition de pouvoir envisager une réfection globale des installa-



Devant le nouveau compresseur, de gauche à droite, Georges Rebetez, président de Prévoglace SA, Jacques Stalder, responsable des questions fiscales, et Olivier Schnegg, maître de glace.

PHOTO ROGER MEIER

parvenait à sauver la patinoire, en la dotant de nouvelles installations.

Prêt à fonctionner

Actuellement, la patinoire est en plein chantier. Vendredi dernier, arrivé par camion du Danemark où il est fabriqué, le nouveau compresseur a été mis en place dans la salle des machines, débarrassée auparavant de quatre tonnes de matériel usagé. Le puissant mo-

teur électrique est neuf lui aussi, de même que les conduites principales de distribution et la ventilation. La citerne contenant l'ammoniac nécessaire au refroidissement a été renouvelée. Les conduites serpentant sous la dalle ont été soumises à une pression de 10 bars, pour détecter d'éventuelles fuites; elles ont tenu le choc. Donc, l'équipement technique est prêt à fonctionner.

Sous la vaste voûte, Prévoglace SA en a profité pour changer complètement l'éclairage, insuffisant,

de même que les bandes, qui avaient fait leur temps. Pour le remplacement du pourtour de la glace, la société a en quelque sorte profité du malheur d'une autre installation sportive. Les bandes et l'épais vitrage (1,5 mm) qui les surmonte avaient été commandés par la patinoire de Nîmes, qui a brûlé avant leur mise en place. C'est donc avec une remise de 40% que les responsables ont pu acquérir cet équipement, et tant pis si le verre ne provient pas de Moutier...

Suite l'année prochaine

Les nouvelles bandes et leur vitrage assureront une plus grande sécurité au public, ainsi qu'une meilleure visibilité, puisque le verre remplace désormais les filets de protection. Ces différents travaux coûteront 600000 fr., auxquels s'ajoutent 150000 fr. pour la reprise de la patinoire par la nouvelle société. Mais ce n'est pas fini.

L'année prochaine, un investissement de 700000 fr. sera consacré à la réfection totale de la couverture et des façades, au remplacement de la sonorisation et de l'horloge, ainsi qu'à l'achat d'une nouvelle surfaceuse. Après cela, sauf pépin majeur, relève Georges Rebetez, la patinoire prévoitaise sera bonne pour vingt ans au moins, et dans l'intervalle, toutes les dettes auront été remboursées. (gi)

A nouvelle saison, nouvelle patinoire

Moutier – A moins d'un mois avant son ouverture aux utilisateurs, la patinoire prévôtoise est un énorme chantier dans lequel les artisans s'activent depuis le printemps dernier. Ainsi, au moment de commencer la nouvelle glace pour une saison de glisse, la patinoire s'est dotée d'installations neuves dans la salle des machines pour le froid. Voilà pour la partie cachée de l'«iceberg». En surface, les utilisateurs découvriront les nouvelles bandes, aux arrondis plus grands et surmontées d'un vitrage de protection pour une sécurité accrue des spectateurs. L'éclairage a lui aussi été remis à neuf. Pour le reste des travaux prévus, il s'agira de patienter jusqu'à l'année prochaine puisque ces importantes rénovations ont été planifiées en deux étapes.

SAUVER LA PATINOIRE

Les utilisateurs de la patinoire prévôtoise, qu'il s'agisse des membres des clubs de hockey sur glace, des membres des clubs de patinage ou encore des amateurs du patinage public, ne sont peut-être pas conscients que la patinoire prévôtoise a eu très chaud. Pour peu la glace disparaissait à jamais.

En effet la coopérative, propriétaire de la patinoire il y a encore un an, s'est trouvée dans une situation financière délicate en raison d'impor-

tantes non-values au bilan. De plus, l'ancienne coopérative était consciente qu'elle n'échapperait pas à l'échéance de travaux d'envergure qui s'imposaient pour maintenir les installations praticables. Dans l'impossibilité d'assainir sa situation, la faillite était imminente. C'est alors que cette même coopérative a fait appel à Georges Rebetez. En vieil habitué des patinoires, ce dernier ne pouvait accepter de voir disparaître une infrastructure dont le rôle social, notamment auprès des jeunes sportifs, est indéniable. C'est alors qu'il a demandé du renfort à Jacques Stalder, Pierre Comment et Frédy Delétraz. Depuis lors, les quatre compères ont retourné ciel et terre dans un seul but: sauver la patinoire! Une nouvelle société, baptisée Prévôglace SA fut constituée le 20 juin de cette année. Ainsi, la patinoire prévôtoise change de mains et retrouve par la même occasion un souffle d'espoir et de renouveau. La commune de Moutier s'est portée garante sur le prêt de la banque, un appel de dons a été lancé – et entendu – par les privés, un prêt LIM fut bien utile et les subventions du Sport Toto ont été accueillies à bras ouverts. Écrit ainsi, les choses paraissent évidemment d'une simplicité déconcertante. Mais dans la réalité, il est certain que sans le travail – totalement bénévole – d'une poignée de volontaires, la patinoire prévôtoise aurait fermé définitivement ses portes.

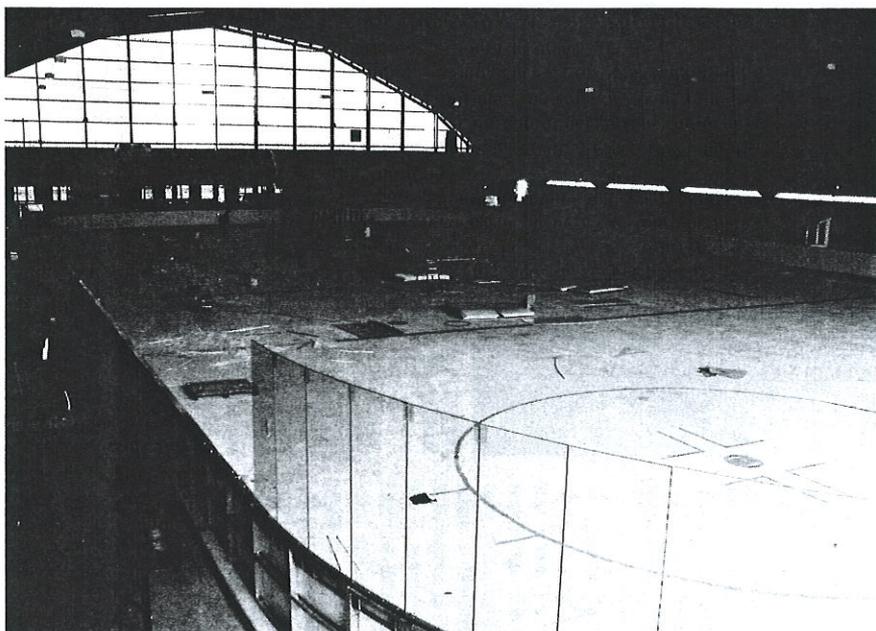
TRAVAUX D'ENVERGURE

Aujourd'hui donc, il n'est pas question pour la nouvelle société de dilapider l'argent sans compter. Néanmoins, c'est avec une certaine sérénité que les responsables ont donné leur feu vert au début des travaux de rénovations nécessaires au bon fonctionnement des lieux. Et, si le plus gros des travaux n'est pas forcément visible pour les visiteurs, c'est pourtant là qu'il y avait urgence. En effet, la salle des machines de refroidissement avait un pressant besoin de se remettre à neuf. Il a fallu remplacer l'échangeur d'ammoniaque et le moteur électrique. Mais également le compresseur et le ventilateur ainsi que les conduites de distribution d'ammoniaque. Il faut en effet savoir que le principe pour faire de la glace, repose sur un système d'échange d'ammoniaque liquide qui, par un processus de différence de température, se transforme en gaz que l'on refoule dans les conduits avant qu'il ne se retransforme en liquide et finisse sa course dans la cuve d'ammoniaque d'une capacité de stockage de trois tonnes. On imagine aisément le prix d'une telle installation et personne ne s'étonnera d'apprendre que cette remise à (presque) neuf de la salle des machines se chiffre à un tiers du prix total des travaux.

La deuxième partie des transformations entreprises cet été est, quant à elle, bien visible pour les visiteurs. C'est d'ailleurs cette partie qui intéresse tout spécialement les utilisateurs impatientes de fouler la glace. En effet, les bandes ont été remplacées et offrent aujourd'hui une sécurité optimale puisqu'elles sont rehaussées de vitres. Pour couronner le tout, un éclairage tout neuf vient compléter cette première étape de rénovation.

Mais, dès l'année prochaine déjà, il s'agira de remettre l'ouvrage sur le métier en entreprenant la réfection du toit et des façades. L'installation de la sono sera également changée. Dans la foulée, la surfaceuse sera remplacée par un nouveau modèle fonctionnant au gaz.

Mais pour l'heure, les adeptes de patins à glace sont d'ores et déjà assurés de pouvoir, dans quelques petites semaines (le 21 septembre pour les clubs locataires et début octobre pour le public), s'adonner avec passion et dans d'excellentes conditions, à leur sport favori. Peut-être qu'en foulant la première glace, ils auront une pensée admirative pour les bénévoles de l'ombre qui n'ont pas ménagé leurs efforts ni compté leur temps, dans le seul but de permettre à la patinoire prévôtoise de crisser sous les patins durant encore de nombreuses saisons. (mb)



La patinoire fait peau neuve

La halle polyvalente de Belle-Roche, à Fleurier, fait peau neuve. Les translucides des façades vont être changés et le toit débarassé de ses gouttières. Dans la foulée, des travaux intérieurs seront entrepris. C'est que cette patinoire a été couverte en 1981. Daniel Racheter, conseiller communal responsable du Dicastère des bâtiments: *«Les panneaux translucides des façades est, ouest et nord ont fait leur temps et seront remplacés. Nous allons aussi refaire le faitage du toit. Il y a des problèmes de gouttières: il pleut sur certains stands lors du Comptoir et, en hiver, cela crée des bosses sur la glace.»*

Vu les travaux à faire à l'enveloppe, le Conseil communal a profité de réfléchir à des modifications indispensables et urgentes à l'intérieur. Ainsi, un projet devisé à 595.000 fr. a été présenté au Conseil général et accepté en septembre dernier.

À l'intérieur, Belle-Roche possède deux chaufferies et autant de chaudières. Dans le local derrière la caisse, deux chaudières à gaz remplaceront l'ancienne, qui était à gaz également, mais plus volumineuse.

Quant aux vestiaires, ils ne faisaient pas honneur au nom de la patinoire. Les choses vont s'améliorer. *«Le déplacement de la chaufferie sud à l'étage nous permet de créer un nouveau vestiaire à la place de cette chaufferie et du local de matériel des écoles. Les vestiaires numéros 3 et 4, trop petits pour accueillir une équipe, n'en formeront plus qu'un et les douches seront agrandies»*, explique Daniel Racheter. L'an prochain, un autre vestiaire sera aménagé à l'étage. Quant au vestiaire 8, il deviendra celui des écoles.

«Pour le hockey, ça ira»

Les travaux battent leur plein, mais le comité du Club des patineurs de Fleurier nourrit quelques inquiétudes. Est-ce que tout sera prêt pour la mi-septembre? *«Pour le hockey, cela ira. Selon le planning établi, l'entreprise s'occupant de la couverture et des façades devra avoir terminé à la mi-août. Quant aux vestiaires et au chauffage, ils devraient être prêts à fin août.»* Daniel Racheter se veut rassurant. /mdc

Plaidoyer pour un toit

DELÉMONT A terme, l'exploitation de la patinoire pourrait être menacée

Le comité du HC Delémont-Vallée (HCDV) a effectué un sacré «body-check» lors de sa récente assemblée générale: le club est dans l'incapacité de boucler son budget de quelque 190.000 francs. La saison qui vient de s'achever s'est soldée par un découvert de 18.500 francs.

Les dirigeants soutiennent que ce sont les frais de glace qui sont la cause principale de leurs maux. *«Payer 70.000 francs par championnat n'est plus dans nos cordes»*, a asséné le président démissionnaire, Jacques Gygax. A titre d'exemple, c'est la somme dont s'acquitte grosso modo le HC Franches-Montagnes pour une saison au Centre de loisirs.

A moyen terme, c'est tout simplement l'exploitation de la patinoire de Delémont qui pourrait être remise en question. Les charges annuelles d'exploitation s'élèvent à 180.000 francs, réparties entre les clubs de hockey de Delémont-Vallée, Bassecourt et Courrendlin, le PAD (Patinage artistique de Delémont) et les recettes liées au patinage public. Si le HCDV venait à fermer boutique dans une saison – cette hypothèse n'est pas far-

felue... –, la SA de la patinoire serait dans l'incapacité d'équilibrer ses comptes et la patate chaude passerait dans les mains des collectivités.

Trois millions, plus un...

Pour éviter pareille déconfiture, les responsables du HCDV maintiennent que seule une couverture rapide de la patinoire et, dans un deuxième temps, la construction de nouveaux vestiaires peuvent sauver une surface de glace inaugurée en 1993. Trois millions de francs sont nécessaires pour le toit. Il faut prévoir plus tard un gros million supplémentaire pour des vestiaires décentes. Les communes prendraient ensuite leurs responsabilités, en assumant une grande partie des frais de fonctionnement.

Delémont doit jouer son rôle de locomotive, supplie presque les dirigeants vadais. Un premier (petit) pas a été franchi lundi: la commission des sports du chef-lieu a donné un préavis favorable pour que le projet global de couverture soit inscrit dans le programme de législation qui sera discuté après les vacances.

Mais le puck n'a de loin pas encore franchi la ligne de but. /GST

LE JOURNAL DU JURA 1 LUNDI 14 NOVEMBRE 2005

HOCKEY SUR GLACE 11re ligue: match interrompu après deux périodes

Une rolba qui fait tache d'huile

A la Patinoire prévôtoise, si des bandes flambant neuves, dignes d'une arène de ligue nationale, ont été installées, la rolba ne le sera que dans quelques jours. En attendant, la surfaceuse en bout de course a fait des siennes en guise d'adieu.

Le rencontre opposant Moutier à Guin était vieille de 40 minutes lorsqu'un problème technique est survenu sur la glace prévôtoise. La marque: 2-1 pour l'équipe locale. Le problème: la rolba s'est mise à perdre de l'huile. En entrant sur la surface de jeu, le pauvre maître de glace a déposé une couche grasseuse tout le long de la balustrade du côté des équipes. Dans de telles circonstances, la santé physique des joueurs aurait pu être mise en péril, tant cette portion de patinoire s'en trouvait impraticable.

Monsieur Matthey, arbitre principal de la partie, a logiquement pris la décision de rejouer intégralement le match à une date ultérieure. Continuer la rencontre dans ses conditions aurait été bien trop dangereux pour les protagonistes. «L'arbitre a tout d'abord téléphoné à un des ses supérieurs avant de se décider, explique Daniel Gurtner, chef technique prévôtois. Je pensais qu'un peu d'huile ne changeait rien. En fait, il était impossible de tenir debout sur des patins à l'endroit de la fuite. A partir de là, il était impératif de penser à la sécurité des joueurs.» Menés 2-1, les joueurs singinois n'auraient paraît-il pas été contre la reprise des hostilités. Par contre, le staff du HC Guin n'était pas trop chaud à cette idée. «Commè on menait, c'est vrai, ça tombe mal», soupire Gurtner.

Avec la location de la glace et un peu plus de 800 fr. de frais d'arbitrage déboursés, les Prévôtois devront sortir quelques sous dans la vide. Quant au match, il devrait être rejoué. «On attend la décision de la Ligue, reprend Gurtner. Dans cette affaire, le HC Moutier n'y peut rien. Il ne devait donc pas être question d'un quelconque forfait. On fixera une nouvelle date dès que tout sera au clair.» La rupture d'une conduite hydraulique de la rolba, réparée depuis, serait à l'origine du renvoi. Cette situation est d'autant plus rageante que l'arrivée de la nouvelle surfaceuse est prévue ces prochains jours.

PORTRAIT - MINUTE

<i>Identité</i>	Christian Barascud
<i>Age</i>	42 ans
<i>Fonction</i>	Gérant des piscines et patinoires lausannoises
<i>Principales qualités</i>	Optimiste et énergique
<i>Principal défaut</i>	Parfois trop exigeant
<i>Hobby + Sport</i>	Natation, ski de fond, vélo, kayak, randonnée pédestre voyages et découverte des cultures
<i>Déteste</i>	La malhonnêteté
<i>Plus beau rêve</i>	Faire le tour du monde en prenant le temps de vivre
<i>Plus mauvais souvenir</i>	Avoir donné de son existence pour des gens égoïstes et malhonnêtes
<i>Plat préféré</i>	« Le chatrou » (pieuvre) sauce créole
<i>Musique préférée</i>	Tous les styles de musique, avec une préférence pour le jazz
<i>Lecture</i>	Les récits d'aventures humaines (expéditions, découverte des civilisations, aide internationale)
<i>Plus grande réalisation</i>	Avoir constitué une famille
<i>Le plus important</i>	Mes trois femmes ! (mon épouse et mes deux filles)

« PATINS - POTINS »

Olivier nous a transmis les nouvelles adresses, ainsi que les anciennes mises à jour. Vous trouverez également les courriels et les sites. Merci de vérifier et d'envoyer les corrections éventuelles à notre « Einstein » Olivier.

1986 - 2006, 20 ans d'histoire et les rescapés sont peu nombreux... L'historique et l'Assemblée constitutive vous permettront de revivre les principales étapes de notre Association et de penser à l'avenir...

Vous trouverez également la liste des patinoires, par canton, avec l'année d'adhésion à l'Association. Merci de transmettre le « Profil de votre patinoire » (via notre site) afin de collecter des informations pertinentes sur chaque installation avant de vous remettre une synthèse générale.

André Willemin, nouveau Directeur du Centre de Loisirs des Franches-Montagnes dévoile ses objectifs et ses grands projets. Un thème intéressant lors de notre Assemblée Générale à Saignelégier, en 2006.

Notre collègue de Château-d'Oex, Georges Lenoir, nous présente la construction du Bowling du Parc construit sous la patinoire. Une architecture moderne et audacieuse, des problèmes techniques importants à résoudre, un restaurant entièrement rénové. Une invitation à découvrir ce site lors d'une prochaine activité de l'A.P.A.R. + T. ?

Pendant qu'on gèle en Suisse, un collègue heureux et comblé se balade au soleil en Amérique du Sud... Chanceux ! Bonnes vacances Jacques et merci pour ton « Edito » qui suscite la réflexion face à la gravité de la situation, ainsi que pour le cours de surfacage qui a remporté un franc succès. Au plaisir de te revoir sur les pistes de ski...

« POTINS - PATINS »

Adresse courriels des patinoires artificielles romandes et tessinoises version du 10.12. 2005

Nom	Prénom	Fonction	Société	Adresse	No C	Ville	Tél:	C
Aubry	Marcel	Directeur	Patinoire de Porrentruy	Case postale	132 2900	Porrentruy	032.466.93.32	JU
Barascud	Christian	Directeur	Patinoire de Lausanne	rte Pl. du Loup	11 1000	Lausanne	021.616.10.63	VD
Battig	Alain	Responsable	Patinoire Yverdon	Allée de Winterthur	1400	Yverdon	024 425 31 49	VD
Berguerand	Patrice	Directeur	Centre Sportif	Case postale	1936	Verbier	079.414.95.59	VS
Berti	Jean-Pierre	R.technique	Patinoire des Trois Vallons		1332	Vallorbe	079.625.94.36	VD
Blaser	André	Responsable	Patinoire du Locle		2400	Le Locle	032.933.85.81	NE
Both	Dominique	Responsable	Espace Gruyère		1630	Bulle	026.919.86.50	FR
Caclard	Alain	Directeur	Centre Sportif de Leysin	Centre Sportif	1854	Leysin	024.494.24.42	VD
Cereghetti	Rudy	Directeur	Patinoire de Chiasso	Via Cattaneo	3 6830	Chiasso	091/695 09 11	TI
Chatelain	Claude -Alain	Responsable	Patinoire St-Imier	Beauregard 4	2610	St-Imier	079.683.71.60	BE
Donzé	Jean-Claude	Chef de service	Service des sports	Remparts 6	1950	Sion	027.324.12.62	VS
Duperrier	Robert	Responsable	Patinoire Municipale	Av.Louis Rendu	9 1217	Meyrin	022.782.32.89	GE
Ferraro	Mauro	Directeur	Patinoire du Graben	Rt. des Lacs	3960	Sierre	027.452.02.32	VS
Fournier	Fabien	Responsable	Centre Sportif	L'Ecluse	1997	Nendaz	079.221.09.07	VS
Friedrich	Michel	Responsable	Piscine Patinoire		1110	Morges	021 801 32 67	VD
Galetti	Henri Pierre	Directeur	Centres Sportifs	Centres Sportifs	1874	Champéry	079.258.29.94	VS
Gay-Crosier	Alain	Directeur	Patinoire de Martigny	rue d' Oche	17 1920	Martigny	079.600.81.85	VS
Gisler	Pierre	Directeur	Patinoire St-Léonard	Allée du Cimetière	1 1700	Fribourg	026.351.75.41	FR
Gueissaz	Pierre	Directeur	Patinoire de Malley	Ch du Viaduc	14 1008	Prilly	021 620.65.00	VD
Henrioud	Claude-Alain	Directeur	Patinoire du Littoral	Quai Comtesse	4 2000	Neuchâtel	032.727.63.63	NE
Hirt	Laurent	Directeur	Centre Sportif Sous-Moulin	Sous – Moulin	39 1226	Thonex	022.305.00.00	GE
Jean Mairet	Eric	Responsable	Pati. Couverte du Bugnon	Ch. du Bugnon	2316	Les Pts de Martel	032. 937.18.21	NE
Jeannet	Jacques	Responsable	Pati. Art. du Val de Travers	Belle-Roche	2114	Fleurier	032.862.03.21	NE
Leuenberger	Karin	Responsable	Stade de Glace	Länggasse	71 2504	Bienne	032.329.19.52	BE
Mazzolini	Antonella	Responsable	Pista Della Resega		6900	Lugano	079.800.72.63	TI
Muller	Jacques	Dir. Technique	Patinoire des Vernets	Case postale	### 1227	Genève 24	022.418.40.18	GE
Piller	Daniel	Directeur	Patinoire Chaux de Fonds	ch.des Mélézes	2 2300	Chx.de-Fonds	023.962.62.90	NE
Renaud	Michel	Directeur	Centres Sportifs		1884	Villars	024.495.12.21	VD
Schnegg	Olivier	R.technique	Prévôglace SA	Case Postale	706 2740	Moutier	032.493.12.60	BE
Schupbach	Jean-Rene	R.technique	Patinoire municipale	Case Postale	84 1870	Monthey	024.471.74.71	VS
Sieber	Christain	Secrétaire	Patinoire		1660	Château d'Oex	026.924.24.10	VS
Sterchi	Jasmine	Responsable	Patinoire D'Ycoor		3962	Crans-Montana	027.485.04.51	VS
Vuilleumier	Jean-Claude:	Directeur	Patinoire des Lovières	Les Lovières	11 2720	Tramelan	032.487.51.41	BE
Wasser,	Thomas	Directeur	Centres de Loisirs	Case postale	253 1347	Le Sentier	021.845.17.76	VD
Willemin	André	Directeur	Centres de Loisirs	Case postale	2350	Saignelégier	032.951.24.74	JU

Nouvelles adresses ou modifications

Battig	Alain					Yverdon		
Cereghetti	Rudy					Chiasso		
Ferraro	Mauro					Sierre		
Galetti	Henri Pierre					Champéry		
Hirt	Laurent					Thonex		
Piller	Daniel					Chx.de-Fonds	023.962.62.90	
Schnegg	Olivier			Prévôglace	706	Moutier		
Sterchi	Jasmine					Montana		
N'ont plus de patinoire actuellement								
Menoud,	Alain					Grand Lancy		
Gomez,	Jorge					Charmey		

Seul manque l'adresse courriel d'une patinoire affilié à L APAR+T:

Delémont : Battilotti Philippe 079.274.39.28

Meilleures salutations interactives

Olivier

Adresse de notre site : www.patinoires.ch

Courriels

mailto:espace_loisirs@bluewin.ch
<mailto:barascud.christian@lausanne.ch>
mailto:patinoire_pi@bluewin.ch
<mailto:centresportif@bagnes.ch>
<mailto:ppberti@bluewin.ch>
<mailto:andre.blaser@ne.ch>
<mailto:d.both@espace-gruyere.ch>
<mailto:cs.leysin@bluewin.ch>
<mailto:sport@chiasso.ch>
<mailto:fcmsarl@dplanet.ch>
<mailto:sports.jeunesse@sion.ch>
<mailto:robert.duperrier@mevrin.ch>
<mailto:mauro.ferraro@sierra.ch>
<mailto:centresportif@nendaz.ch>
mailto:espaces_verts@morques.ch
<mailto:hpg@palladiumdechamperv.ch>
<mailto:alain.gay-crosier@villedemartigny.ch>
<mailto:patinoire-fribourg@bluewin.ch>
<mailto:queissazp@bluewin.ch>
<mailto:patinoire.littoral.ne@bluewin.ch>
<mailto:info@cssm.ch>
mailto:fluckiger.electricite_pts@bluewin.ch
<mailto:jacques.jeanet@ne.ch>
<mailto:karin.leuenberger@ctssa.ch>
<mailto:amazolini@lugano.ch>
<mailto:jacques.muller@sport.ville-oe.ch>
<mailto:daniel.piller@ne.ch>
<mailto:info@cds-villars.ch>
<mailto:patinoire@bluewin.ch>
<mailto:patinoiredemonthev@freesurf.ch>
<mailto:parcsports@bluewin.ch>
<mailto:jasmine.sterchir@crans-montana.ch>
<mailto:jean-claude.vuilleumier@tramelan.ch>
<mailto:waser@valleedejoux.ch>
<mailto:info@centredeloisirs.ch>

Site

<http://www.porentruy.ch/>
<http://www.lausanne.ch>
<http://www.yverdon-les-bains.ch/>
<http://www.sibagnes.ch/>
<http://www.vallorbe.ch/tourisme/activites/patinoire.html>
<http://www.leloclé.ch>
<http://www.espace-gruyere.ch>
<http://www.leysin-sports.ch/>
<http://www.chiasso.ch/pagina.php?id=95>
<http://www.saint-imier.ch>
<http://www.sion.ch>
<http://www.meyrin.ch>
<http://www.sierre.ch>
<http://www.nendaz.ch/>
<http://www.morques.ch/>
<http://www.palladiumdechamperv.ch/fr/index.htm>
<http://www.villedemartigny.ch/>
http://www.fr.ch/ville-fribourg/sports/patinoire_st_leonard.htm
<http://www.lausanne.ch/view.asp?CurOS=1>
<http://www.neuchatel.ch>
<http://www.cssm.ch>
<http://www.fleurier.ch/>
<http://www.ctssa.ch>
<http://www.lugano.ch>
<http://www.ville-oe.ch/sports>
<http://www.hccnet.ch/saison2001-02/profils/patinoire.htm>
<http://www.cds-villars.ch/fr/framepatinoire.htm>
<http://www.moutier.ch/new/navio/navigation.html>
<http://www.monthev.ch/>
<http://www.henchozfilms.ch/centresp.htm>
<http://www.crans-montana.ch>
<http://www.tramelan.ch>
<http://www.valleedejoux.ch>
<http://www.centredeloisirs.ch/patinoire.htm>

<mailto:info@cssm.ch>

Patiner sur de la glace vanille

L'an dernier à Paris, il était possible de patiner au **premier étage** de la Tour Eiffel, à 57 mètres au-dessus du sol. La nuit, les 200 mètres carrés de glace étaient plongés dans une **lumière rose**. Et en plus, la glace sentait la **vanille**. Cette extravagance a coûté 150 000 euros (environ 235 000 francs) et visait à soutenir la candidature de la ville pour les Jeux olympiques de 2012. Cela n'a pas suffi, puisque les jeux se dérouleront à Londres. Mais la patinoire était réellement féérique.

ASSOCIATION DES PATINOIRES ARTIFICIELLES ROMANDES ET TESSINOISES

BREF HISTORIQUE

- 1986 Neuchâtel et Malley-Prilly se réunissent pour étudier les possibilités d'exploitation estivales de leurs installations.
- 1986 - 1988 Réunions préparatoires informelles.
Regrouper les patinoires artificielles couvertes.
Identification de problèmes communs et échanges d'expériences.
- 1987 Parution du premier numéro du Pati-Info – juillet 1987.
- 1988 Fondation de l'Association des Patinoires Artificielles Romandes.

Le 26 mars 1988, les téméraires qui réussissent à gagner Saignelégier à travers la tempête de neige et les routes abominables compriment que le plus difficile était déjà fait...

L'Association des Patinoires Artificielles Romandes a été fondée et chaque patinoire a reçu toute l'information spécifique. J'aimerais simplement attirer votre attention sur les mandats que nous souhaitons réaliser en 1988 et vous assurer que vos propositions, idées, suggestions constructives sont les bienvenues.

Il faudra penser à une première réunion de l'ensemble des patinoires artificielles romandes pour faire plus ample connaissance, apprendre à mieux se connaître, partager des expériences, écouter les « sages », planifier l'avenir de manière réaliste, identifier les priorités, nos priorités en fonction de nos besoins et de notre environnement.

Et les projets ne manquent pas, les idées non plus.

L'A.P.A.R., une association à notre service,
notre association.

Alors servez-vous en...

APAR
Centre intercommunal
de glace de Malley SA
Ch. du Viaduc 14

A l'attention des patinoires
artificielles de Suisse romande

1008 Prilly

Lausanne, le 29 mai 1988

Concerne : Fondation de l'APAR.
(Association des Patinoires Artificielles Romandes)

Messieurs,

Le 26 mars dernier une Association des Patinoires Artificielles Romandes a été fondée à Saignelégier, après deux ans de réunions préparatoires informelles.

Vous trouverez ci-joint, pour information, le procès-verbal de la séance constitutive (incluant la liste des membres fondateurs) et les statuts acceptés à cette occasion-là.

Au départ, l'association s'est formée autour des patinoires artificielles couvertes, l'objectif des premières réunions ayant été d'étudier les possibilités d'exploitation estivale de nos installations.

Au cours des discussions, il s'est révélé que bien d'autres thèmes revêtaient un caractère nettement plus pratique et prioritaire. C'est la raison pour laquelle nous désirons élargir l'effectif de nos membres à toutes les patinoires artificielles de Suisse romande.

Les patinoires désirant adhérer à l'APAR sont priées de nous retourner le bulletin d'inscription ci-joint. Le montant des cotisations annuelles a été fixé à Fr. 100.-, par patinoire, pour l'année 1988.



Prilly, le 15 avril 1988

PG/mac

Compte-rendu de la réunion des responsables
des patinoires couvertes de Suisse romande

26 mars 1988, à Saignelégier

* * * * *

PRESENTS:

Champéry	M. Michel	BALESTRA
Fribourg	M. Gaston	PELLETIER
Lausanne-Malley	M. Pierre	GUEISSAZ
	M. Marc	ZIMMERMANN
Monthey	M. Georges	SEYDOUX
Moutier	M. Jean	BAUMANN
	M. Alain	LUSA
Neuchâtel	M. Ernesto	BOLLE-PICARD
	M. Gilbert	RACINE
Saignelégier	M. Gino	CROCI
Tramelan	M. Jean-Claude	VUILLEUMIER
Yverdon	M. Michel	TESTORI

9 patinoires

12 participants

EXCUSES:

La Chaux-de-Fonds
Genève
Verbier
Bienne
Leysin
Martigny



M. Gino Croci souhaite la bienvenue à Saignelégier à l'ensemble des participants.

Le groupe des délégués se penche sur les problèmes suivants :

1. Procès-verbal de la séance du 1er décembre 1987

M. Michel Testori fait la lecture du procès-verbal qui est accepté à l'unanimité, sans remarque particulière.

2. Procès-verbal de la séance du 26 janvier 1988

M. Ernesto Bolle-Picard procède à la lecture du procès-verbal qui est accepté sans modification.

M. Gilbert Racine attire l'attention sur le fait que l'appellation A.R.P.A. signifie "Association romande de patinage artistique" et sur la nécessité de modifier le texte du regroupement des patinoires romandes.

M. Michel Testori propose A.P.A.R., Association des Patinoires Artificielles Romandes.

Par vote, cette proposition est acceptée à l'unanimité.

3. Adoption d'un règlement

M. Ernesto Bolle-Picard procède à la lecture du projet de statuts de l'APAR. Il rappelle brièvement les différentes étapes et démarches accomplies; transformer les statuts de la S.P.A.S afin de les adapter à l'A.P.A.R. Défendre les intérêts de l'APAR, établir un dialogue, améliorer les relations entre les patinoires.

Ce projet de statuts a été rédigé par un juriste.

M. Georges Seydoux demande pour quelle raison nous proposons une association et non une société simple.

M. Ernesto Bolle-Picard explique que sur le plan juridique la société simple est plus compliquée et assure une moins bonne protection. En effet, en cas de faillite, aucune procédure juridique ne peut être entreprise sur le plan individuel. Les procédures peuvent être envisagées contre l'Association uniquement.

M. Ernesto Bolle-Picard fait la lecture du projet des statuts, article par article. Des corrections et modifications sont proposées par les différents participants :

Appellation de l'Association : ASSOCIATION DES PATINOIRES
ARTIFICIELLES ROMANDES (APAR)

Article 1 APAR et non ARPA

Article 2, e) l'affiliation à l'association, dans la mesure du possible, de l'ensemble des patinoires artificielles romandes

Articles 3-4-5-6 Acceptés



Article 7	Elle "se" prononce...
Articles 8-9	Acceptés
Article 10	"vingt" jours et non dix jours
Article 11	Suppression du paragraphe "si le.... voix consultative"
Articles 12-13	Acceptés
Article 14	L'assemblée générale désigne le président du Comité de direction. Le Comité se constitue lui-même.
Article 15	Accepté
Article 16	1er paragraphe accepté Chaque membre supporte les frais et débours occasionnés par ses représentants dans l'exercice de leurs fonctions. L'assemblée générale peut décider de libérer un montant destiné à indemniser l'activité des membres du Comité de direction.
Article 17	Accepté
A j o u t e r	VI Propositions finales Article 18 Les présents statuts sont acceptés à l'unanimité par tous les associés qui y apposent leurs signatures, à l'assemblée constitutive, tenue à Saignelégier, le 26 mars 1988. Les Fondateurs : (liste des présences)

Pour l'année 1988, le montant des cotisations a été fixé à Fr. 100.-- par patinoire. Accepté.

M. Bolle-Picard demande le vote pour l'acceptation des statuts corrigés avec modifications apportées et mentionnées dans le procès-verbal de la séance du 26 mars 1988.

Accepté à l'unanimité.

4. Désignation du Comité de Direction

M. Jean Baumann propose les candidats suivants :

- M. Michel BALESTRA, Champéry
- M. Pierre GUEISSAZ, Lausanne-Malley
- M. Ernesto BOLLE-PICARD, Neuchâtel
- M. Gino CROCI, Saignelégier
- Jean-René SCHUPBACH, Monthey
absent et excusé, mais intéressé à siéger au Comité de Direction.



M. Jean Baumann demande si d'autres représentants de patinoires sont intéressés.

Les cinq candidats sont nommés au Comité de Direction de l'APAR. Accepté à l'unanimité.

Nomination du Président :

Monsieur Jean BAUMANN, propose Pierre Gueissaz.

Accepté à l'unanimité et par acclamations.

5. Définition des mandats

Un projet des mandats prioritaires pour l'année 1988 est distribué à chaque participant à fin de discussion. M. Pierre Gueissaz fait un rapide rappel des étapes faites à ce jour en vue d'établir un ordre de priorités des mandats.

1. Parution du bulletin d'information "PATI-INFO"

2. Collaboration avec la LSHG
(établissement du calendrier en Suisse romande)

3. Organisation d'un séminaire à l'intention des responsables des patinoires ou/et des chefs de glace.

4. Affiliation des patinoires artificielles romandes (y compris les non-couvertes) à l'APAR, plus information à la presse.

Accepté à l'unanimité.

En ce qui concerne le mandat 2, "collaboration avec la LSHG", M. Bolle-Picard apporte les informations suivantes pour l'établissement du calendrier en Suisse romande :

- Information va au Club

- Patinoires peu ou mal informées

- la décision se prend par les clubs de la LSHG

- Information LSHG - Patinoires
Etablissement du pré-calendrier en tenant compte des heures de glace réellement disponibles.
Collaboration entre les deux partenaires (LSHG-patinoires), indispensable et obligatoire.

- 3 partenaires impliqués : LSHG - Clubs - Patinoires

Information entre les trois partenaires

Gain de temps et meilleure efficacité.

Démarche proposée

Rencontrer les responsables de la LSHG pour la Suisse romande. LSHG souhaite rencontrer des interlocuteurs valables, soit les patinoires. (M. Fasel, président LSHG).



La LSHG est représentée en Suisse romande par trois sous-régions :

- A) Valais
- B) Neuchâtel - Jura
- C) Vaud - Genève - Fribourg

2 subdivisions : Séniors - Juniors

6 responsables LSHG Suisse Romande

Planification du calendrier.

APAR = 1 délégué pour chaque sous-région (3)

Se calquer sur le schéma de la LSHG au niveau APAR.

Le Comité de direction de l'APAR rencontre le délégué romand de la LSHG et propose un canevas de fonctionnement (M. Johnny Baumann, Martigny).

APAR = interlocuteur principal et prioritaire face à la LSHG.

Déroulement

Une réunion mars-avril
patinoires - clubs (horaires)
Rencontre délégués LSHG - APAR
LSHG envoie pré-calendrier aux clubs
copie patinoires (corrections erreurs ?)
Définir 2e tour juniors/calendrier immédiatement.

6. Divers

- a) Yverdon cherche des employés d'exploitation et des copies des cahiers des charges.
Information et envoi auprès de M. Michel TESTORI.
- b) Réfléchir à un cours de formation pour les maîtres de glace ou employés d'exploitation qui débutent.
Une semaine dans une patinoire de station (été-automne), exemple Leysin.

7. Exposé du fonctionnement des installations du Centre de loisirs des Franches-Montagnes.

Exposé historique par M. Gino CROCI.
Fonctionnement grâce à l'informatique.
Visite commentée des installations.

Nos vifs remerciements à Gino.

Séance levée à 13 h.30.

Pierre GUEISSAZ



A R P A

Identification des mandats prioritaires

Court + moyen termes

- A - Relations entre les patinoires et les clubs
- B - Relations entre la SPAS et la LSHG
problème d'établissement des calendriers
- C - Collaboration, concurrence, information et communication entre les patinoires
- exploitation hors glace, manifestations, spectacles, etc.
- D - Etablissement de groupe de travail et/ou organisation de séminaire.

Tenir compte des besoins réels en fonction des catégories de patinoires

1. Patinoires urbaines (ex. : Genève)
2. Patinoires semi-urbaines (ex. : Yverdon)
3. Patinoires de station (ex. : Leysin)

PROPOSITION DES MANDATS 1988

1. Parution du bulletin d'information "PATI-INFO"
Parution trimestrielle
(juillet-octobre-décembre-mars)
2. Collaboration avec la LSHG
Etablissement du calendrier en Suisse romande
3. Organisation d'un séminaire avec la Maison SULZER
 - Installations SULZER dans les patinoires romandes
 - Entretien - sécurité - services
 - Journée SULZER à l'intention des chefs d'exploitation des patinoires romandes.

AUTRES MANDATS PROPOSES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES PATINOIRES ROMANDES :

- Délégation ARPA à l'Assemblée de la SPAS le 9 juin 1988, à Schaffouse ?
- Gestion des patinoires au moyen de l'informatique.
-
-



SCHWEIZERISCHER EISHOCKEYVERBAND
LIGUE SUISSE DE HOCKEY SUR GLACE
SWISS ICE HOCKEY ASSOCIATION SIHA

MITGLIED DER IIHF, GEGRÜNDET 1908

MEMBRE DE LA LIHG, FONDÉ EN 1908

APAR
Centre intercommunal
de glace de Malley SA
Ch. du Viaduc 14
1008 Prilly

8006 Zurich, le 13 juin 1988 FK/mr

Concerne: Fondation de l'APAR
(Association des Patinoires Artificielles Romandes)

Messieurs,

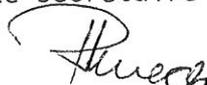
Au nom de Monsieur René Fasel, nous accusons réception des statuts de l'Association des Patinoires Artificielles Romandes et du procès-verbal de la séance constitutive et vous en remercions.

Nous nous réjouissons tout particulièrement de cette fondation qui est peut-être la voie pour trancher les problèmes pouvant survenir et favoriser régionalement l'exploitation des patinoires.

D'ores et déjà, nous vous souhaitons plein succès dans votre entreprise et vous assurons de notre active collaboration.

Nous vous prions d'agrèer, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

LIGUE SUISSE DE HOCKEY SUR GLACE
p.o. Le secrétaire central


F. Knecht

Copie à Monsieur R. Fasel

AUJOURD'HUI

2005 35 patinoires romandes et tessinoises affiliées en provenance de 7 cantons

- Des mandats clairs et précis
- La convention signée avec la L.S.H.G.
- Le cours des techniciens de patinoire
- Le séminaire de gestionnaires de patinoire
- Le site Internet
- L'annuaire A.P.A.R. & T.
- Le Pati-Info
- La Fête de la Glace
- ... et plusieurs autres dossiers importants en gestation ...

Liste des patinoires avec année d'adhésion :

Information importante à nous communiquer via notre site Internet.

Profil de votre patinoire

- Nom de la patinoire :
- Ouverture (de – à) :
- Dimensions de la patinoire :
- Année de construction :
- Capacité de la patinoire :
- Gradins places assises :
- Places debout :

Merci de votre collaboration.

PATINOIRES MEMBRES DE L'A.P.A.R. & T. / ANNEE D'ADHESION

FRIBOURG

1. Fribourg	1988
2. Bulle	1998

GENEVE

1. Meyrin	1990
2. Genève	1990
3. Thônex	1995

JURA

1. Saignelégier	1988
2. Moutier	1988
3. Tramelan	1988
4. Porrentruy	1988
5. Bienne	1988
6. St.-Imier	1988
7. Delémont	1993

NEUCHATEL

1. Neuchâtel	1988
2. La Chaux-de-Fonds	1988
3. Les Ponts-de-Martels	1990
4. Fleurier	1992
5. Le Locle	1993

TESSIN

1. Lugano	1998
2. Chiasso	2004

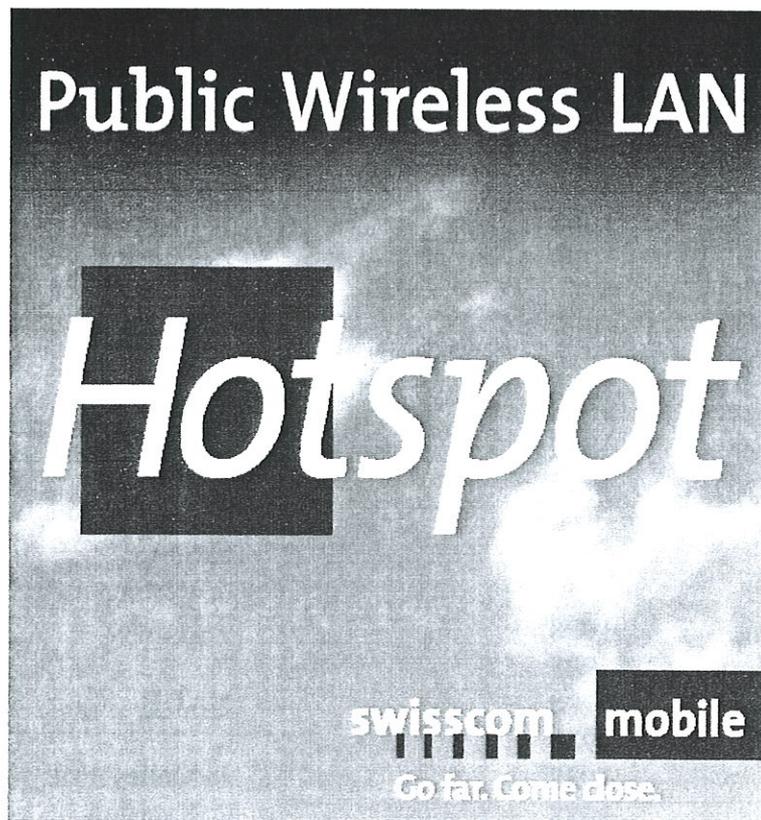
VALAIS

1. Sion	1988
2. Monthey	1989
3. Martigny	1990
4. Champéry	1991
5. Sierre	1992
6. Verbier	1993
7. Nendaz	1993

VAUD

1. Malley-Prilly	1988
2. Yverdon	1988
3. Lausanne	1989
4. Morges	1991
5. Leysin	1992
6. Château-d'Oex	1993
7. Villars-sur-Ollon	1993
8. Vallée-de-Joux	1993
9. Vallorbe	1998

Décembre 2005 : 35 patinoires affiliées à l'A.P.A.R. & T.



Le Centre sportif « Sous-Moulin » est un centre sportif HOT SPOT Swisscom Mobile. Cela signifie que toute personne équipée d'un ordinateur portable peut se relier à l'internet pour se connecter à son entreprise, lire ses courriels, travailler sur les dossiers, mais surtout transmettre tous les résultats sportifs en direct.

Pour plus d'information :

Laurent Hirt, Directeur
Courriel : laurent.hirt@cssm.ch

SAIGNELÉGIER | Les objectifs du nouveau directeur du Centre de loisirs des Franches-Montagnes

Maîtriser, puis redresser le déficit

Nouveau directeur, nouveau conseil d'administration: le Centre de loisirs des Franches-Montagnes est entré dans une nouvelle ère. L'objectif est de réduire le déficit sur dix ans.

GÉRARD STEGMÜLLER

Un homme pressé. Il est officiellement en poste depuis le 1er juin seulement, mais le nouveau directeur du Centre de loisirs des Franches-Montagnes (CLFM) connaît déjà la maison jusque dans ses moindres recoins. André Willemin (50 ans) a en effet travaillé cinq mois «bénévolement» depuis le début de l'année.

C'est ce qui lui permet aujourd'hui de maîtriser la situation. Maîtriser, le mot est lancé. Car jeudi soir à Saignelégier, lors de l'assemblée générale du CLFM qui a réuni quelque 25 personnes, le nouveau boss a mis tout le monde au parfum, y compris le conseil d'administration nouvelle mouture: face à un déficit qui s'envole, il est impératif d'agir: «Je veux assurer un avenir au CLFM après 2015», a-t-il martelé.

Le problème des débiteurs

Pourquoi 2015? C'est très simple. En 1985, année de l'inauguration du centre, les communes du district des Franches-Montagnes (à l'exception d'Epauvillers et du Peuchation), rejointes par celle de

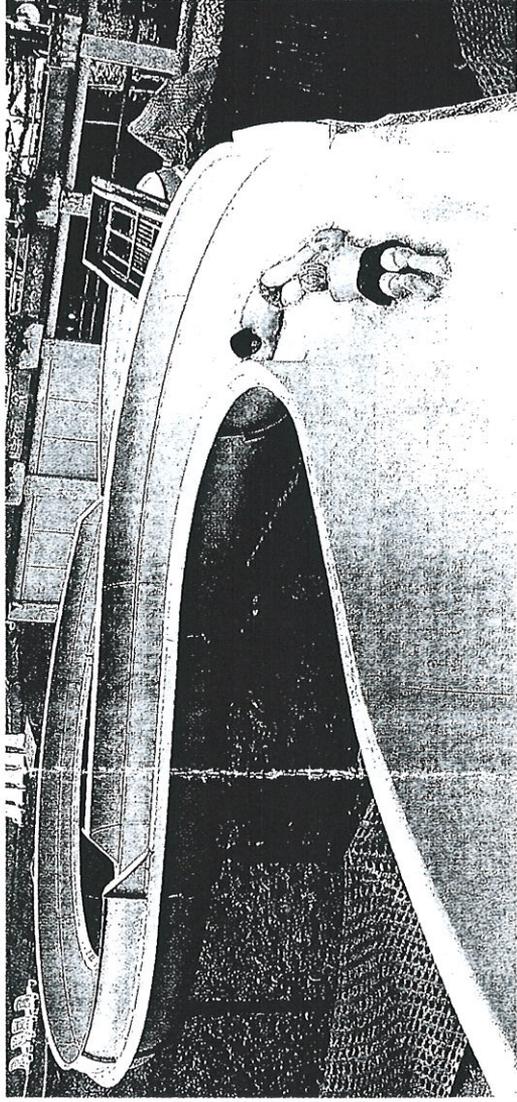


André Willemin, nouveau directeur du CLFM.
(Gogniat)

Saulcy, avaient donné leur accord pour participer au déficit sur une période de 30 ans. Dans 10 ans, le compte sera donc bon. Le temps ne presse pas encore, mais il y a tout lieu de rassurer les collectivités, surtout leurs contribuables, qui commencent à trouver la situation saumâtre. En 2005, le déficit prévisionnel du CLFM est divisé à 750 000 fr., une somme qui ne cesse d'augmenter d'année en année, à l'image de la grogne populaire.

André Willemin: «On ne pourra pas faire de miracles non plus. Reste que l'objectif prioritaire est de maîtriser cette perte sur les deux prochains exercices, puis de la réduire sensiblement jusqu'en 2015.»

Un discours qui ravit les



Le Centre de loisirs des Franches-Montagnes doit faire face à un déficit prévisionnel de 750 000 fr. pour 2005.
(Christian Galley)

communes, dont certaines ont même d'être utilisées telles des vaches. Par exemple, celle de Saignelégier participe à concurrence de 40% au paiement du déficit. D'autres, comme celle de Muriaux, rechignent à passer à la caisse, tant que certains débiteurs n'auront pas fourni un effort. Au fait, qui doit de l'argent au CLFM? «La situation est sous contrôle», soutient André Willemin. Bonne nouvelle: selon les derniers relevés bancaires, VriM a commencé à rattraper quelque peu son retard.

Mauvaise gestion

La question est inévitable: comment en est-on arrivé là? Le nouveau directeur refuse la polémique. Toutefois, il est évident

qu'une mauvaise gestion a précipité le CLFM dans les chiffres rouges. «Il s'agira à l'avenir d'être plus rigoureux, strict et opérationnel. Je serai impitoyable. Certains fournisseurs s'en sont déjà aperçus.» L'ensemble du personnel (huit postes à plein temps, répartis entre neuf personnes, plus les auxiliaires) a aussi été mis dans ce qui, aujourd'hui, n'est plus une confiance. Le discours du patron? «Les bonnes personnes à la bonne place!»

André Willemin possède son plan d'action. «Nous devons augmenter notre potentiel de croissance en vendant un produit global également à l'extérieur des Franches-Montagnes. Donnons-nous les moyens de recevoir nos

hôtes dans des conditions idéales. Nous allons prochainement commander une étude sur l'impact économique global du centre pour les Franches-Montagnes.» Malgré des chiffres peu flatteurs, «la barre est redressable, le niveau de l'endettement relativement faible», insiste le président, qui croit dur comme fer au «produit» CLFM: «Je n'ai pas mis les pieds dans un guépier!» Pour mener à bien sa mission, il sera épaulé d'un nouveau conseil d'administration qui passera de 11 à 10 membres, et placé désormais sous la présidence du maire de Goumois, Jean-Marie Aubry, en remplacement de Catherine Erba (Saignelégier).

G. St.

Le nouveau directeur veut remettre le Centre de loisirs sur de bons rails

André Willemain s'est fixé la date de 2015 pour réussir là où d'autres ont échoué

Quelque 25 représentants de l'actionnariat privé et des communes membres du Centre de loisirs des Franches-Montagnes (CL) ont participé avant-hier soir à l'assemblée générale de l'institution franchemontagnarde. Les déficits d'exploitation, augmentant de façon inquiétante depuis l'an 2000, ont évidemment occupé une large place dans les débats. André Willemain, nouveau directeur entré officiellement en fonction le 1^{er} juin, a réaffirmé sa volonté de redresser la barre. Il prévoit, dans un délai de deux ans, de stabiliser le navire puis de le maintenir à flot à long terme.

Convaincre les communes avant la date butoir de 2015

André Willemain, de Saignelégier, anciennement à la tête de Swissmetal Boilat à Reconvilier, a analysé avec minutie les finances du CL. Selon lui, la situation n'a rien de tragique. Il entend toutefois intervenir pour ramener le déficit – il devrait atteindre 750 000 francs en 2005 – à des valeurs plus raisonnables.

«Les 18 communes membres du CL épongent les déficits depuis la création en 1985. Elles se sont engagées pour trente ans. D'ici 2015, il s'agira donc de convaincre avant de renégocier avec les communes», avance-t-il lucidement.

En spécialiste, il a déjà des idées très précises sur les changements à opérer dans la gestion du CL.

«Nous devons renforcer les centres de profit et maîtriser les centres de coût», a-t-il annoncé, en précisant toutefois qu'une patinoire engendrerait irrémédiablement des pertes comptables. Dans un second temps, il espère élargir l'exploitation du CL hors des frontières franchemontagnardes. «Nous devons recevoir nos hôtes de façon optimale et présenter l'offre globale du centre avantageusement», a-t-il repris.

Un centre indispensable aux Franches-Montagnes

Pour convaincre, André Willemain souhaite aussi apporter la preuve de l'utilité absolue du CL dans le district. Il va lancer une étude sur l'impact économique global du CL pour les Franches-Montagnes. A ses yeux, il est évident que le centre apporte son lot de bénéfices aux Franches-Montagnards, notamment en termes d'attractivité touristique.

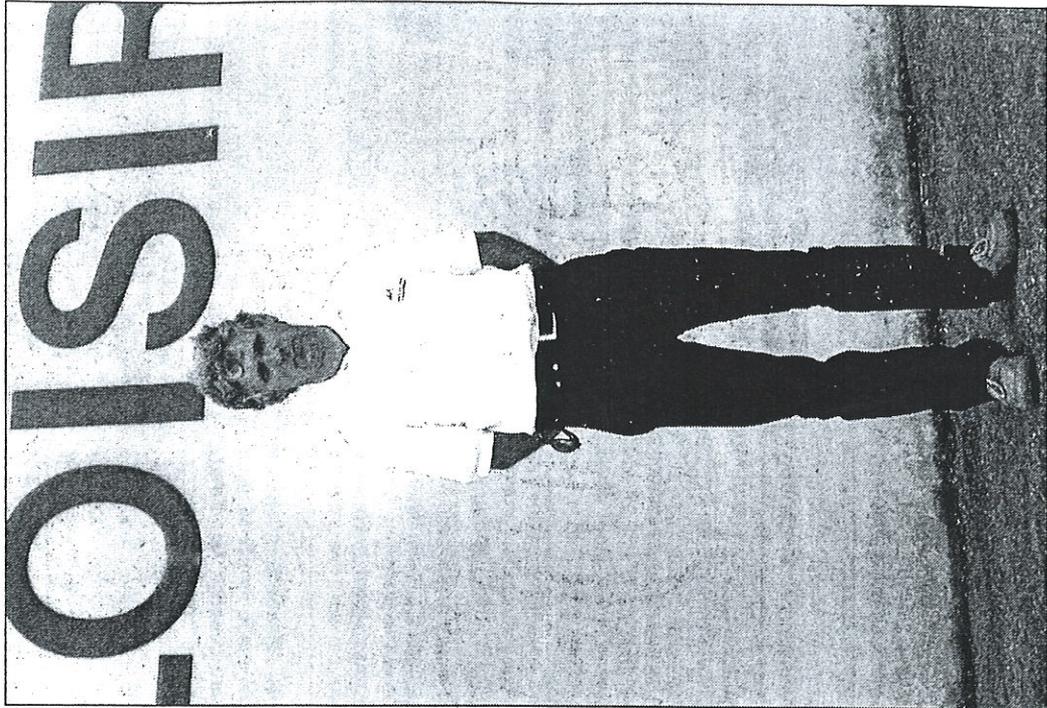
Les défis ne manquent donc pas. Le nouveau directeur n'est pas homme à se laisser impressionner: «En acceptant ce poste, j'ai choisi de me mettre au service des habitants de la région et de me lancer dans ce que je considère comme un challenge.»

Pour relever ce défi, André Willemain pourra compter sur un conseil d'administration passablement remodelé au terme de l'assemblée d'avant-hier soir. L'organe de surveillance compte aujourd'hui dix membres, dont six représentants des communes, trois des principaux clubs sportifs utilisant le CL, à savoir le Hockey-Club et le Volleyball-Club Franches-Montagnes ainsi que la Société suisse de sauvetage, et un délégué pour l'actionnariat privé.

Le Conseil d'administration s'est trouvé un président

Jean-Marie Aubry, maire de Goumois, succède à Catherine Erba à la présidence, tandis que Georges Schuler, de Saignelégier, assumera la vice-présidence. Renaud Baume, des Breuleux, Jean-Bernard Feller, du Noirmont, Dominique Froidevaux, de Saignelégier, Simon Hubleur, des Emibois, et Giovanni Todeschini, de Montfaucon, font également leur entrée au Conseil d'administration.

François Froidevaux, du Noirmont, président de la Chambre d'agriculture du Haut-Plateau, a démissionné. Son poste n'a pas été repourvu. De même, personne n'a été choisi pour remplacer le secrétaire sur le départ, Jean-Marie Miseseretz, de Saignelégier. (ab)



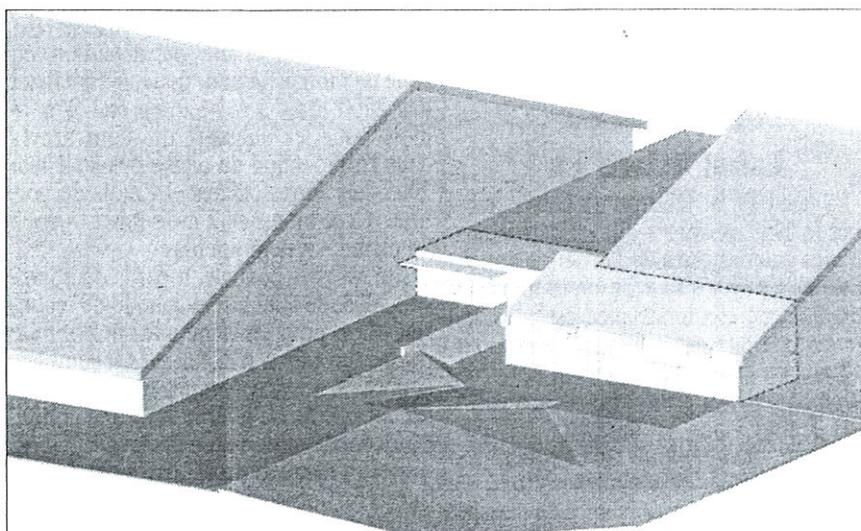
André Willemain ne se laisse pas impressionner par les défis, même les plus insurmontables au premier abord.

PHOTO AB

Centre de loisirs des Franches-Montagnes

Le renouveau sur une orbite séduisante !

Officiellement en fonction depuis le 1^{er} juin dernier, André Willemin, directeur, et Jean-Marie Aubry, président du Conseil d'administration du Centre de loisirs des Franches-Montagnes, avaient d'emblée annoncé la couleur: innovation et énergie allaient être une des composantes de l'institution pour les années à venir et sa remise en forme. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les choses n'ont pas traîné! Les 18 maires ou représentants des communes membres – toutes celles du district à l'exception du Peuchapatte et d'Epauvillers, mais avec Saulcy – jeudi soir, le personnel puis la presse hier matin, ont été mis au parfum des importants projets de développement devant assurer la pérennité du CL qui vont régir les mois, les années à venir de l'établissement.



Le Centre de loisirs tel qu'il se présentera dans quelques mois avec, en traitillé, les nouvelles infrastructures. A gauche, la réception et à droite l'hébergement qui accueillera 12 chambres pour 48 lits.

La convention sera revue

Jeudi soir, suite à une entrevue soutenue avec les représentants communaux, une déclaration (voir encadré) a été finalisée. Point capital de celle-ci, les maires s'engagent à revoir la convention liant jusqu'en 2015 les communes membres au CL. Dans les mois à venir et dans un délai de deux ans, les citoyens seront appelés à se prononcer sur ce prolongement, jusqu'en 2030, importantissime pour assurer la pérennité à long terme du centre.

André Willemin a rappelé que le déficit croissant des cinq dernières années, pour culminer à 750 000 francs, n'est plus supportable pour les communes membres représentant quelque 9000 habitants.

Ainsi des mesures de réorganisation sont prévues dans tous les secteurs du CL et les contrats avec les fournisseurs font également l'objet d'un réexamen. L'utilisation des infrastructures sportives en journée doit aussi nettement mieux être

exploitée. Dans les frais d'exploitation, des économies de l'ordre de 100 000 francs sont articulées par le directeur qui veut absolument redorer l'image du centre. Cela doit permettre une maîtrise du déficit et sa diminution dans les années à venir.

Projet Saturne

Dans les faits et de manière concrète, l'hébergement avec des dortoirs obsolètes et les conditions lacunaires d'accueil des hôtes subiront non pas un rajeunissement mais une refonte complète.

Ainsi, le 30 juin prochain déjà, il est prévu d'inaugurer une nouvelle, moderne et vaste réception en prolongement du couvert actuel (à gauche sur le plan) qui accueillera l'automate également. Autre tout grand changement, la réalisation d'un bâtiment annexe (sur deux étages) de 12 chambres de 48 lits (à droite du plan), sur les actuelles places de parc du personnel!

Ce projet est devisé à 780 000 francs, dont 160 000 pour le nouveau hall d'accueil qui abritera aussi celui de Jura Tourisme (l'administration demeurant dans l'ancienne préfecture)! Les dortoirs seront bien sûr maintenus et ainsi l'offre d'hébergement permettra de répondre à des sollicitations qui ne pouvaient être que partiellement ou pas du tout être satisfaites! Ce projet a reçu un excellent accueil de diverses institutions, notamment bancaires mais qui désirent bien évidemment des garanties. Le canton a déjà annoncé sa caution, mais il est sûr que le soutien renouvelé des communes est attendu dans les prochaines années à venir. Le directeur a d'ailleurs établi un plan de financement à long terme sur la base de «lignes de crédit».

Travailler ensemble

A la question de savoir si la nouvelle infrastructure d'hébergement n'est pas une concurrence pour les hôtels, André Willemin y voit une synergie. «il faut bosser ensemble et si on ne fait pas ça, le centre est raide!», assène-t-il sans hésitation.

Pour le calcul du budget, un taux d'intérêt de 3,375% a été admis. En tenant compte d'un taux d'occupation faible en matière d'hébergement, le déficit estimé à environ 500 000 francs, «doit être considéré comme le cas le plus défavorable». Mais André Willemin espère bien, synergies aidantes, passer sous la barre du demi-million. Parmi les autres bonnes nouvelles, le remboursement annuel du prêt LIM de 110 000 francs arrivera à son terme en 2015-16 et l'étude sur l'impact économique global du CL doit être un autre élément positif pour s'assurer le soutien des communes.

Dans sa conclusion, le directeur relève que «cette nouvelle étape dans la vie du CL va sans aucun doute lui redonner un nouvel essor!»

Pour notre région, pour notre jeunesse et clubs sportifs, c'est tout le mal que l'on peut souhaiter évidemment.

La population franc-montagnarde, et de Saulcy bien sûr, sera conviée fin octobre à une séance d'information sur ce nouveau départ et le projet Saturne (pour faire tourner le CL) qui s'annoncent sous une bonne étoile! (pha)

INFORMATION IMPORTANTE

Lors de notre cours pour gestionnaire de patinoire, nous avons invité des collaborateurs de l'Office fédéral du sport Macolin.

Suite à leur présentation, ils nous ont informés de la parution d'une édition française concernant des normes pour la construction d'installations pour sports de glace.

Je vous informe que ce document est dès lors disponible.

Référence : 401f Installations pour sports de glace coût fr. 40.-- + frais d'envoi fr. 8.--

Pour plus d'infos : www.installations-sportives.ch

Ce document de 30 pages traite d'une façon générale les étapes qui amènent un projet de construction à la réalisation finale d'une halle de glace.

Bonne lecture à tous
Dominique Both

La Société DJC – Dalloz Montagne nous a fait parvenir un catalogue de matériel pédagogique pour les patinoires. On y trouve de bonnes idées et de la créativité. Ce catalogue a été distribué lors de la séance à Morges le 7 décembre 2005. Les patinoires absentes intéressées à le recevoir sont priées de nous contacter.

Site internet de la société : www.djc-dalloz.com

Michel Friedrich de Morges a développé un programme informatique permettant, suite à un relevé hebdomadaire, de connaître le fonctionnement de son installation. Un programme simple et efficace lui permet de vérifier la consommation d'électricité, l'éclairage de la piste, de l'eau, du gaz, de l'énergie thermique du restaurant, du fonctionnement des chaudières, des compresseurs, etc...

Les personnes intéressées par son programme sont priées de contacter Michel Friedrich à Morges.

Un collègue français est à la recherche d'un poste de travail en Suisse. Son parcours professionnel vous donnera toutes les informations nécessaires. Avis aux amateurs.

Monsieur Boulanger Eric
81 BD Husson
91170 Viry Chatillon
France
à
Monsieur Pierre Gueissaz
Président de l'Association des
Patinoires artificielles Romandes
Centre Intercommunal de Glace de
Malley S.A
14 rue du Viaduc
1008 Prilly
Suisse

Le 05/12/05

Monsieur le Président,

A la recherche d'un emploi dans le milieu des sports de glaces , et libre de toutes obligations, je vous prie de bien vouloir trouver ci joint mon Curriculum Vitae.

Peut être seriez vous vous même au sein de votre Association ou de votre Centre Intercommunal De Glace, à la recherche de personnel ?

Si cela n'était pas le cas, pourriez vous avoir l'amabilité de me transmettre la liste des patinoires affiliées à votre Association, ou me mettre en relation avec d'éventuels établissements à la recherche de personnel ?

Vous remerciant par avance, de l'aide précieuse que vous pourrez m'apporter, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes salutations distinguées.



E. Boulanger

Boulangier Eric
81 BD Husson
91170 Viry Chatillon
France

Tel : 01 69 38 61 93
E.mail : boulangier_e@yahoo.fr

Né le 19 Février 1955 à Juvisy sur Orge 91

Situation de famille : 2 enfants

Carrière professionnelle

Commercial SARL Marshall's France	de 1998 à 2000
Directeur de l'association de Gestion de la Patinoire de Charenton le Pont	de 1990 à 1997
Durant période, je me suis vu confier la Direction du Complexe Sportif Télémaco Gouin Piscine, Fosse de plongée, Gymnase, afin d'y Procéder à sa réorganisation	de 1992 à 1993
Directeur de la Patinoire D'Athis Paray (91)	de 1980 à 1990
Agent technique du Complexe Sportif D'Athis Paray (Piscine, hôtel, restaurant)	de 1972 à 1980

Diplômes : BEPC
Certificat de monteur frigoriste
Connaissance sur Word et Excel

Organisateur de compétitions internationales en Curling, hockey sur glace, patinage sur glace.

Postes occupés dans le milieu sportif :

- Trésorier du Comité National de Curling
- Trésorier de la Ligue Ile de France
- Président du Curling club de Charenton
- Président de la Fédération Internationale de Saut de Barils (sport de glace Canadien)
- Membre du Comité Départemental des Sports de Glaces du Val de Marne

Autres activités : Ancien patineur de vitesse (grande piste) ayant disputé un certain nombre de championnats .Joueur de curling ayant participé à différents championnats nationaux et tournois internationaux.

Cavalier

Vive la francophonie!

SCRABBLE Les championnats du monde ont pris fin hier aux patinoires du Littoral de Neuchâtel. La France rafle presque tous les titres mis en jeu



Le Français Antonin Michel (au centre du quintette gagnant du défi mondial contre l'ordinateur) a collectionné les premières places cette semaine. PHOTO LEUENBERGER

Par
Philippe Chopard

Les contractuels de la Ville de Neuchâtel ont été plutôt «cools», quoique bien présents cette semaine pour contrôler le parking situé à côté des patinoires du Littoral de Neuchâtel, lieu des 34es championnats du monde de scrabble francophone.

La compétition, qui a réuni près de 1300 joueurs et accompagnants venus de quinze pays différents, a pris fin officiellement hier soir, avec le couronnement du Français Antonin Michel, décrit comme un «extraterrestre de la grille» par ses congénères. Le jeune champion a en effet rafle la plupart des titres mis en jeu cette semaine, montrant par là un esprit logique et mathématique absolument prodigieux.

Président en terre connue

Les contractuels ont été plutôt «cools» et leur chef, le président de la Ville Antoine Grandjean, a pu être ainsi remercié par son homologue du comité d'organisation de cette manifestation, le Fleurisan Patrice Jeanneret. Les

deux hommes n'en sont pas à leur premier coup de scrabble, puisque Antoine Grandjean était déjà de la partie par la mise sur pied des championnats du monde à Fleurier, en 1991, en sa qualité alors de secrétaire de l'association Région Val-de-Travers. Du reste, le travail de titan abattu pendant presque trois

ans par une dizaine de bénévoles a pu trouver sa juste récompense hier soir, avec la reconnaissance des concurrents et de leurs accompagnants.

Neuchâtelois discrets

Jean-Pierre Hellebaut, président de la Fédération suisse de scrabble, a aussi relaté avec hu-

mour les innombrables défis posés à cette équipe de passionnés, engagés dans l'aventure de faire découvrir leur région à diverses délégations et promouvoir le scrabble. Le public neuchâtelois, même s'il a été discret cette semaine, a pu être associé à la redécouverte d'un jeu aux très grandes vertus pédagogiques. /PHC

Une cascade de récompenses

Elite, seniors: 1. Antonin Michel, France; 2. Jean-Pierre Hellebaut, Suisse; 3. Christian Pierre, Belgique. **Juniors, de 15 à 18 ans:** 1. Hugo Delafontaine, Suisse. **Cadets, de 10 à 15 ans:** 1. Julien Dubreuil, France. **Vermeils, plus de 60 ans:** 1. Alain Viseux, France. **Diamants, plus de 70 ans:** 1. Jean Denouel, France. 290 joueurs classés.

Paires, seniors: 1. Antonin Michel et Alain Jacques, France; 2. Jean-Luc Dives et Philippe Ruche, Belgique; 3. Dominique Le Fur et Jérôme Lemaire, France-Belgique; puis 7. Jean-Pierre Hellebaut et Jean-Pierre Turpin, Suisse-France. **Juniors:** 1. Hugo De-

lafontaine et Romain Santi, Suisse-France. **Jeunes:** 1. Nicolas Bartholdi et Romain Berchtold, Suisse. **Vermeils** 1. Alain Viseux et Georges Lavigne, France-Belgique. **Diamant:** 1. Françoise Lumbruso et Jean Vielvoye, France. 226 paires classées.

Open, seniors: 1. Rémy Poulat, France; 2. Didier Gidrol, France; 3. Daniel Petitjean, France; puis 51. Jean-Pierre Aymon, Suisse. **Juniors:** 1. Samuel Cuinet, France. **Vermeils:** 1. Jacqueline Lecourtois, France. **Diamants:** 1. Jackie Loyer, France. 411 classés.

Blitz, seniors: 1. Antonin Michel, France; 2. Nicolas

Grellet, France; 3. Jean-Pierre Hellebaut, Suisse. **Juniors:** 1. Hugo Delafontaine, Suisse. **Jeunes:** 1. Eugénie Michel, France. **Vermeils:** 1. Alain Baumann, France. **Diamants:** Jean Denouel, France.

Défi mondial: 1. Antonin Michel, France; 2. Arona Gaye, Sénégal; 3. N'Dongo Samba Sylla, Sénégal. **Défi jeunes:** 1. Mbengue Babacar, Sénégal; 2. Hugo Delafontaine, Suisse; 3. Guillaume Lecut, France.

Tous les classements sur le site Internet des championnats du monde: www.scrabble2005.ch

PATINOIRES

Bon pour l'hôtellerie

Le rapport annuel 2004 des patinoires du Littoral, à Neuchâtel, fait état d'une légère augmentation des entrées individuelles et de la location de patins. La répartition des heures louées à des clubs faisant partie du Syndicat intercommunal des patinoires est de 72%. Pour les clubs hors syndicat, la part est de 12% et les écoles 16%.

Considéré comme stable, le déficit d'exploitation atteint 1,5 million de francs (pour 2,6 millions de charges); à 400 francs près, il a été couvert par la participation des communes membres du syndicat. Côté revenus, les loyers des heures de glace se sont montés à 191.000 francs, contre 233.000 francs pour les loyers d'occupation hors glace. Des recettes qui témoignent d'une riche saison en dehors du patinage, allant du tournoi international d'échecs à la parade des fanfares de la Fête des vendanges, du concert de Pascal Obispo au séjour de trois semaines, en mai, de l'équipe de Phil Collins: la star avait loué les lieux pour les répétitions de sa tournée «First Final Farewell Tour» en Europe et aux Etats-Unis. Les patinoires du Littoral n'ont d'ailleurs pas été les seules à bénéficier du passage de cet hôte de marque: son équipe, oscillant entre 50 et 100 personnes, a séjourné dans les établissements de la région pendant la durée des répétitions. /BRE

BOWLING & PATINOIRE

Maître de l'ouvrage

Parc des Sports SA et
Commune de Château-d'Oex
(patinoire)
Bowling du Parc SA
(bowling)
1660 Château-d'Oex

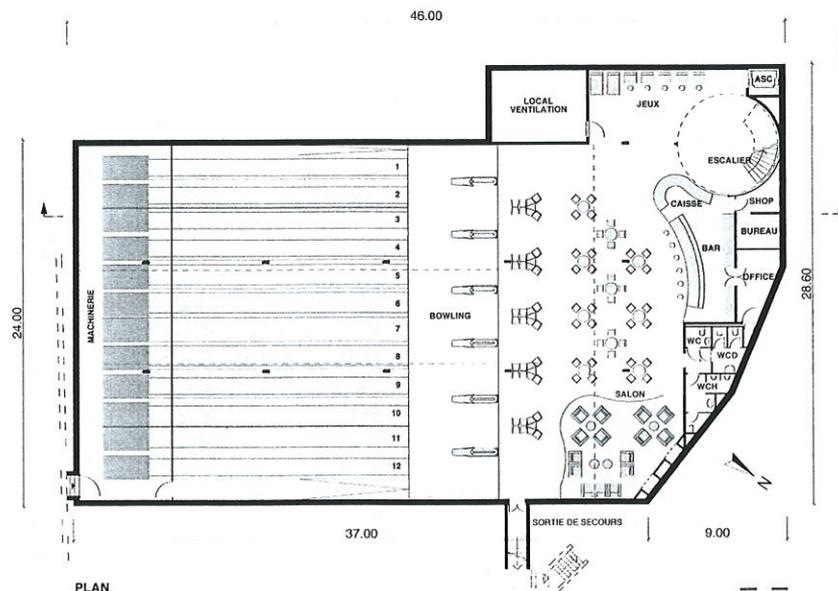
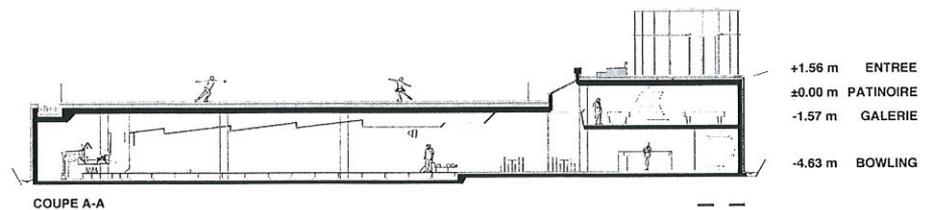
Photos: Cindy Jaunin



Architectes

Sieber C
architecture urbanisme design
Grand'Rue
1660 Château-d'Oex
csieber@sieber-architecture.com
www.sieber-architecture.com

Collaborateurs:
Christian Sieber
Jean-Marc Etter
Claude Karlen



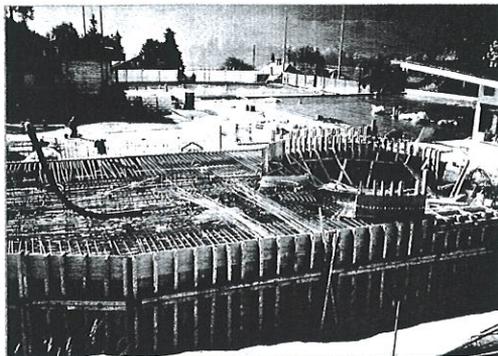
HISTORIQUE

Après 20 années d'usage intensif, la patinoire de Château-d'Oex devait subir une rénovation complète.

La société du Bowling SA, qui cherchait un endroit idéal pour s'implanter, a alors eu l'idée de construire le bowling sous la nouvelle patinoire afin de regrouper diverses activités de loisirs dans un même complexe, très bien situé à proximité du centre du village. Tous les acteurs des projets du bowling et de la patinoire ont pu dès lors travailler de concert.



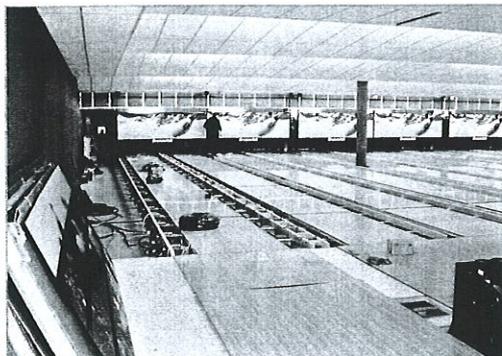
Terrassement du bowling effectué sous la patinoire



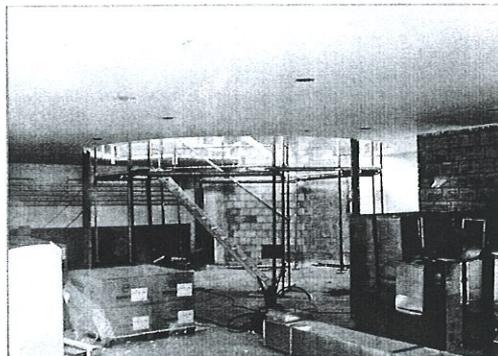
Coffrage de la dalle du bowling

LE BOWLING DU PARC

- 12 pistes de bowling
- 1 snack-bar
- 4 tables de billard
- 3 tables de taïfun
- 11 jeux électroniques
- 1 espace salon/home cinéma
- 1 cybercafé



Pose des 12 pistes



Zone d'accueil et cylindre d'entrée

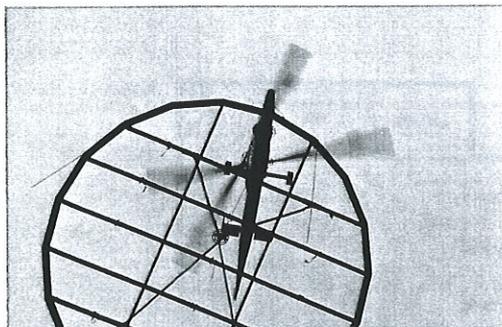


CONCEPT

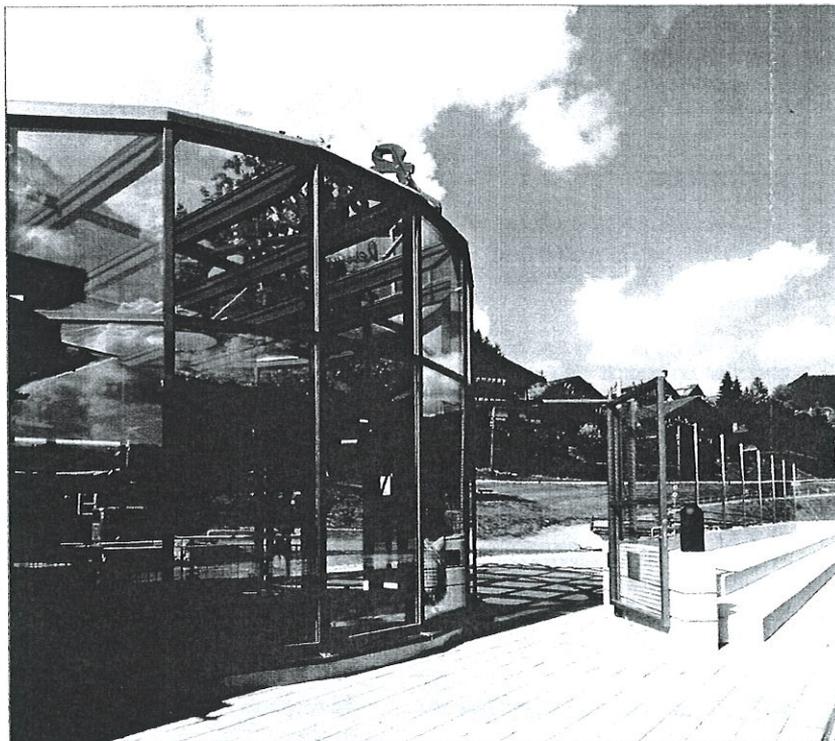
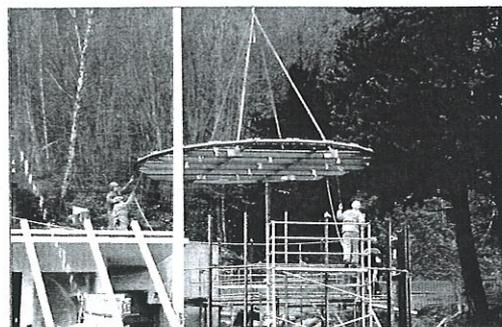
La construction du bowling a été envisagée sous la patinoire. Le plan partiel d'affectation en vigueur déterminait une zone relativement petite où pouvait être construit un bâtiment. Dès lors, l'entrée, seule partie visible du nouveau complexe, pouvait y être édifiée. Le futur bowling se trouvant sous la patinoire, au sous-sol, se devait d'être lumineux et

accueillant, c'est la raison pour laquelle l'entrée a été érigée sous forme de verrière et qu'un éclairage zénithal permettant de capturer la lumière a été créé sur l'espace de consommation, offrant de surcroît une magnifique vue sur les montagnes avoisinantes. L'ensemble est articulé sur deux étages dont le niveau supérieur destiné aux tables

de billards et divers jeux électroniques, lui-même ouvert sur le rez inférieur, surface principale occupée par douze pistes de bowling, des jeux vidéo et un café-bar aux dimensions généreuses.



Mise en place de la toiture de la verrière



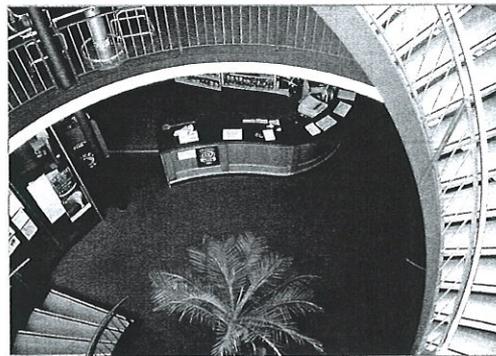
Ouverture 7 / 7 jours

Lundi - mardi - jeudi
de 15 h 30 à minuit
Mercredi
de 13 h 30 à minuit
Vendredi
de 15 h 30 à 2 h 00
Samedi
de 13 h 30 à 2 h 00
Dimanche
de 13 h 30 à minuit

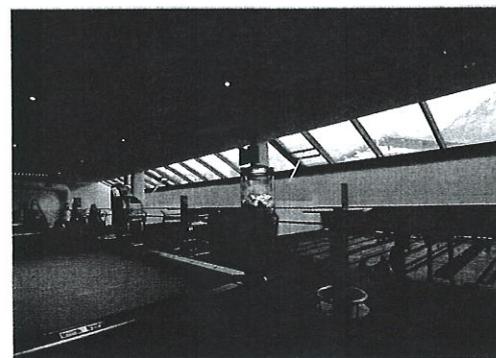
www.bowling-du-parc.ch



Cylindre d'entrée en structure légère



Vue sur l'espace accueil



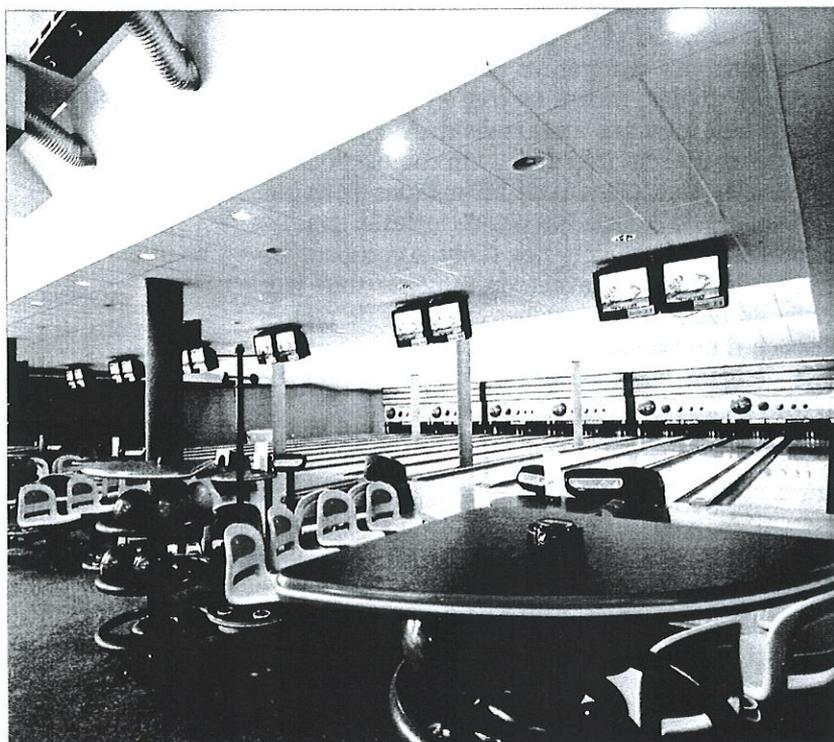
Etage intermédiaire avec éclairage zénithal

TECHNIQUES

Un des problèmes à résoudre consistait à isoler thermiquement la patinoire (température de la glace -4°) des locaux du bowling, qui eux, devaient être chauffés à une température minimum de 24°. Il fallait éviter tous

phénomènes liés à la condensation. Une étanchéité et une isolation thermique performante ont été mises en place. Les travaux du bowling ont nécessité une excavation de 7500 m³, 1100 m³ de béton et 80 tonnes de ferrailage. La construction a débuté en avril 2002 pour se terminer en février 2003. Le restaurant de la patinoire a été entièrement rénové.

Une magnifique terrasse a été créée du côté sud dans le prolongement des gradins bénéficiant d'une vue et d'un ensoleillement maximal. Cette réalisation s'intègre dans le site du complexe sportif de Château-d'Oex. L'architecture proposée lie la lumière, la vue à la volumétrie des lieux de manière simple et naturelle. □



Divorce à l'amiable

CHAMPÉRY Le directeur du Palladium, le Centre national de sports de glace, quittera officiellement ses fonctions à la fin du mois de juillet. Pierre Hirt était en désaccord avec le conseil de fondation du complexe. En attendant son successeur, qui devrait être connu avant la fin de l'été, c'est la commission de gestion qui assurera l'intérim. 24

EN BREF

Le Palladium a un nouveau directeur

CHAMPÉRY Le Centre national de sports de glace a nommé samedi le Montheysan Henri-Pierre Galletti à sa tête. Agé de 40 ans, l'homme est un spécialiste du marketing et déjà membre de la commission de gestion. Il succède à Pierre Hirt. Rappelons que le conseil de fondation et Pierre Hirt avaient décidé de mettre un terme à leur collaboration en raison de vues divergentes sur la gestion du site. Nommé en mai 2004, ce dernier a quitté la direction du Palladium le 31 juillet dernier. 25

Un Hallenstadion tout beau, mais...

HOCKEY La Suisse tient enfin une patinoire de LNA digne de ce nom. L'enceinte zurichoise se rapproche ainsi des installations de Cologne, Prague ou Helsinki, soit les meilleures en Europe. Mais malheureusement, le hockey ne semble compter que pour une valeur négligeable auprès des propriétaires. Plus de 8000 spectateurs sur une capacité maximale de 11 800 ont assisté au premier match de hockey du Hallenstadion rénové. Dans une salle à dominante bleue, ils ont pu suivre le «dépeçage» de Langnau (8-1) confortablement installés. Même les fans les plus «chauds» des grandes heures du vélodrome n'ont pas gardé la position debout, cédant au confort des nouveaux sièges rembourrés. Mais tout n'est pas aussi rutilant. A commencer par les vestiaires des joueurs. Ils sont trop petits! Un comble pour un complexe multifonctionnel qui a coûté plus de 140 millions de francs. Les équipes sont donc obligées d'entasser un peu de matériel dans les couloirs. Modestes locataires, les joueurs des Lions n'occupent les vestiaires que le temps des matches avant de ramener tout leur matériel au «Stadiönl» du Neudorf, à quelques centaines de mètres de là. De plus, l'absence d'un panneau central quatre faces et des loges qui figurent derrière un but prouve bien que le hockey ne constitue qu'une activité annexe pour la société d'exploitation. 51

repelec moteurs SA.



rep elec
moteurs s.a.

Un service de dépannage
24 heures sur 24
079/321 35 60

En stock à Lutry :

Pompes BIRAL et circulateurs RÜTSCHI

800 moteurs électriques

Variateurs de vitesse

Démarrateurs électroniques

Groupes électrogènes

Réducteurs

Repelec Moteurs SA
révise sur site ou en atelier
toutes marques de pompes
et de machines électriques.

Pour vous éviter les arrêts de
production, nous proposons
des **contrôles périodiques**.
Des mesures vibratoires
et électriques permettent de
prévoir le 90% des pannes.

Grâce à une méthode
développée par l'EPFL,
nous pouvons également
vous aider à réaliser
des **économies d'énergie**.

Repelec Moteurs SA
1095 Lutry
Tél: 021/791 45 75
Fax: 021/791 12 47